

L' Abeille de France



& l'Apiculteur

- Dossier : le frelon asiatique
- Stop aux mauvaises pratiques agricoles
- Les piqûres graves, les reconnaître, les gérer



API PRINTEMPS

DU 15 AVRIL AU 15 JUIN 2020

-20%

#NOUVEAUTÉS

#BRADERIE

#FRENCH DAYS

-10%

-50%



www.icko-apiculture.com



LES FRENCH DAYS ICKO >>> DU 29 AVRIL AU 4 MAI 2020

Découvrez en ligne notre sélection de **+ DE 120 PRODUITS** 100% fabriqués en France !
**BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION SPÉCIALE SUR LA TOTALITÉ DE VOTRE PANIER EN
COMMANDANT UN PRODUIT MADE IN FRANCE EN LIGNE !**



5 rue de Copenhague - 75008 PARIS

Tél. Paris : 01 45 22 48 42

Publicité & Rédaction du journal :

contact@abeilledefrance.fr

SITES INTERNET :

<http://www.labeilledefrance.com>

<http://www.snapiculture.com>



FONDATEURS :

Jean HURPIN & Jean GUERRE (1920)

GÉRANT : Pascal GUICHE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pascal GUICHE

Société à responsabilité limitée

au capital de 7622,45 euros

La reproduction d'articles de L'Abeille de France est subordonnée à une autorisation préalable.



RÉDACTEUR : Frank ALÉTRU

COMITÉ DE RÉDACTION (pour ce numéro)

Frank ALÉTRU, Jean-Paul CHARPIN,

Éric PERRET, Géraldine PETIT,

Béatrice ROBROLLE

NOS ANNONCEURS :

APICULTURE.NET,

APIDISTRIBUTION,

BEE2BEEP, BIJENHOF,

BUCKFAST DANEMARK,

CITEO, LA CARNIOLE, ICKOWICZ,

LABORATOIRE FAMILLE MICHAUD,

NATURAPI, NICOTPLAST, ONDRASIK,

ROUTE D'OR APICULTURE,

LE RUCHER DE L'ESCOUTAY,

LES SEMENCES DU PUY,

SUDZUCKER

Les annonces et les publicités n'engagent pas la Rédaction.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Cindy ADOLPHE, Clara AMY, Michel BRAUX,

D' Michel BOUCHERAT, Denis CASALTA,

Maurine DEVARIEUX, Florent GUILLAUD,

Céline LAIR, Michel LEHMANN,

Dominique MAREIGNER,

François MOREAU, Géraldine PETIT,

Jean RIONDET, Paul SCHWEITZER,

Christian TAILLIEZ

les syndicats et associations

départementaux ainsi que leurs adhérents

pour la fourniture de photos et de certains textes.

Commission paritaire n° 0620 T 79754

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2020

N° 1079 Mai 2020

Mise en page et conception graphique :

Sophie de Dinechin / Soda Communication

Impression : Imprimerie BLG Toul / Europe Routage

2780 route de Villey-St-Etienne - 54 200 TOUL

ISSN 0373-4625

France 4,90 euros - Étranger 5,40 euros

TARIFS 2020

France 34,50 euros pour 11 numéros dont TVA 0,66€

Étranger : 44 euros

Assurance RC : 10 premières ruches gratuites,

payante à partir de la 11^{ème}



PHOTO DE COUVERTURE :

Rucher "pépinière d'essaims en ruchettes"

Crédit photo : © MELLI-OUEST



4 INFOS PRATIQUES

5 ÉDITO

Dans une France confinée, l'apiculture toujours active ! Frank ALÉTRU

6 NORMES INTERNATIONALES

Un outil pour lutter contre la fraude : produits de la ruche et normalisation internationale Cindy ADOLPHE

8 PROTÉGEONS NOS ABEILLES !

Stop aux mauvaises pratiques agricoles SNA

10 LA RUBRIQUE DU NÉOPHYTE

Mai, le mois de l'essaimage François MOREAU

14 CONSEILS AUX LECTEURS Jean RIONDET

18 UN TEMPS D'AVANCE Le mois d'après : juin

Jean RIONDET & Florent GUILLAUD

23 RECHERCHE APICOLE APPLIQUÉE

Varroa et ultrasons Michel LEHMANN

24 GÉNÉTIQUE Protégeons l'abeille endémique

Apis mellifera mellifera écotype corse ! Denis CASALTA

26 DOSSIER : LE FRELON ASIATIQUE

En direct des labos : le frelon asiatique...

et si on comptait combien il nous coûte ? Cindy ADOLPHE

p. 26

En mai, fais ce qu'il te plaît, en août, tue-les toutes ! Christian TAILLIEZ

p. 27

Nouveau progrès dans la lutte préventive contre le frelon asiatique AdF

p. 30

Montage d'un piège Jabeprode Michel BRAUX

p. 31

32 VOLS DE RUCHES Dans quel monde vit-on ?

Dans celui des voleurs de ruches... Cindy ADOLPHE

36 PLANÈTE MIEL

Analyse pollinique des miels – Les Ericaceæ (6) Paul SCHWEITZER

38 RECETTES AU MIEL

Tarte spirale aux légumes, chèvre frais & miel Céline LAIR

Muffins diététiques au miel Maurine DEVARIEUX

40 SCA Les piqûres graves, les reconnaître, les gérer D^r Michel BOUCHERAT

44 BIODIVERSITÉ Comment qualifier la concurrence alimentaire entre l'abeille domestique et les pollinisateurs sauvages ? Clara AMY & Dominique MAREIGNER

46 IMAGES INSOLITES © Jean-Marc TYLCZ – Jean LUTRIN

47 CHASSEURS D'IMAGES © Roger VAL

48 VIE DES STRUCTURES APICOLES

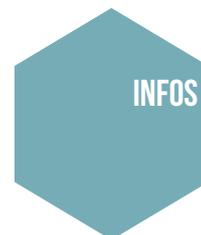
53 PETITES ANNONCES

56 LIBRAIRIE Géraldine PETIT

58 BULLETIN D'ABONNEMENT



COMMANDES



INFOS



PRATIQUE
APICOLE



ET AUTOUR ...



COMMUNAUTÉ



3



Avis aux chasseurs d'images !

Vous disposez de clichés originaux, artistiques, insolites, pédagogiques...

N'hésitez pas à nous les adresser (format jpg, haute définition) : contact@labeilledefrance.fr afin de les partager avec nos lecteurs.

Nous ne manquerons pas d'en mentionner les auteurs. Merci à tous nos lecteurs qui ont déjà envoyé leurs belles contributions !

La Rédaction

Secrétariat



L'Abeille
de France

5 rue de Copenhague - 75008 PARIS
01 45 22 48 42

Nous vous remercions
de privilégier les échanges par mail :

Pour l'Abeille de France :
contact@labeilledefrance.fr

Pour le SNA :
contact@snapiculture.fr

Recommandations pour sortir du COVID

Le gouvernement nous annonce une sortie du confinement progressive à partir de la mi-mai.

Pour que celle-ci soit réussie, et pour ne pas nous exposer les uns, les autres au risque de contamination, dans le cadre de vos achats de matériel apicole, nous vous recommandons de :

- Respecter les gestes barrières
- Porter un masque et des gants
- Respecter la distanciation de sécurité sanitaire dedans et devant les espaces de vente
- Comprendre qu'il peut y avoir des ruptures de stocks momentanées chez votre fournisseur compte tenu de la réduction des productions dans de nombreuses entreprises
- Comprendre que les délais de livraison peuvent aussi être rallongés compte tenu de la réduction d'activité des services postaux et des transports routiers

Veillez passer vos commandes par téléphone ou par mail préalablement à votre passage au magasin.

Merci pour votre compréhension.

AU RUCHER
Tout pour l'apiculture !
12 rue de Constantinople
75008 Paris

Restons prudents : veuillez passer préalablement vos commandes
par mail aurucher@snapiculture.fr
ou par téléphone au : 01 42 93 28 64 - 06 33 39 16 89

Les commandes seront à retirer au magasin UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
les mercredis ou vendredis.

Possibilité de livraisons dans Paris intra-muros (sous conditions).

PARIS
ÎLE-DE-FRANCE
"Pour vous servir !"



Dans une France confinée, l'apiculture toujours active !



Au moment où vous lirez ces lignes, il est fort probable que de nouvelles consignes nous auront été dictées par le gouvernement. Sans aucun doute, il nous faudra apprendre à vivre autrement.

Sans aucun doute, des changements d'ordre économique et sanitaire seront impératifs, au plan national et international.

Le pire serait de ne pas tirer les leçons de cette pandémie, dont les conséquences économiques impactent même les plus grandes puissances mondiales. Mais cette "pause", obligatoire, se révèle aussi un ballon d'oxygène pour la Planète, pour la qualité de l'air, de l'eau, pour la biodiversité ! Nous l'avons tous constaté.

Cette crise sanitaire a aussi permis à tous l'accès au savoir des spécialistes virologues et épidémiologistes ; et nous savons maintenant que si elle n'est pas gérée rigoureusement, au plan local et national, européen et international, elle sera inévitablement suivie d'une crise politique profonde.

Dorénavant, la mondialisation sans limite et le marché ne devront plus être les seuls vecteurs de décisions ! Sinon, la menace sanitaire s'amplifiera. Il nous faut rebâtir une France souveraine dans sa capacité à soigner et à produire une alimentation de qualité, rémunératrice, issue de ses terroirs.

Pour le moment, notre nation confinée vit au ralenti. Mais, grâce à l'action menée par notre Interprofession (InterApi) auprès du ministère de l'Agriculture, tous les apiculteurs de France ont pu travailler dans leurs ruchers. Fort heureusement, puisqu'en pareille saison, le travail ne manque pas !

De même, grâce au numérique, télétravail, téléconférences et visio-conférence, le Syndicat National d'Apiculture (SNA) est resté mobilisé et actif.

Actif dans la poursuite du travail au sein de l'Interprofession InterApi : construction du budget, réflexion sur la mise en place de la future cotisation (CVE) qui permettra de financer des travaux de recherche et de communication, nécessaires pour garantir le futur de l'apiculture.

Au terme de la période du confinement, InterApi devra présenter au ministère de l'Agriculture un état des lieux des pertes économiques subies par les apiculteurs. Il est encore trop tôt pour présenter des chiffres précis, le SNA contribuera à ce bilan et interrogera ses adhérents, le moment venu.

Le SNA apporte aussi une contribution active et des arguments techniques aux travaux de normalisation ISO des produits de la ruche – toujours d'actualité, afin de protéger notre production et de valoriser la qualité française.

La révision de la "Mention Abeilles", qui aurait dû être effective ce printemps 2020, est reportée d'une année en raison du Covid-19.

Conjointement avec l'ONG Terre d'Abeilles, le SNA a produit des arguments complémentaires en réponse aux interrogations du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES).

Nous suivons de près aussi le projet de loi sur l'étiquetage des miels en mélange pour les indications d'origine. Les parlementaires de l'Assemblée nationale nous ont confirmé un report du vote à l'automne prochain.

Au plan européen, une demande identique a été formulée par le syndicat des apiculteurs professionnels européens (EPBA), présidé par le SNA.

Sollicité en qualité de "consultant" par l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA), le SNA a également participé à une première réunion en visio-conférence internationale dans le cadre de l'amélioration de la protection des abeilles et des autres pollinisateurs.

Si le confinement n'a pas permis aux ruchers-école d'assurer leurs cours, certains ont utilisé le réseau internet pour présenter leurs cours théoriques, tel Jean RIONDET, qui, avec son Webinaire apicole, a réuni plusieurs centaines d'auditeurs/internautes à chacune de ses formations, les aidant à patienter jusqu'à la reprise des cours pratiques... Un beau succès !

Les esprits inventifs de nos apiculteurs-chercheurs, ainsi que des étudiants passionnés, montrent également un vrai déconfinement des neurones ! Aussi, la Fédération Nationale des Groupements Techniques Apicoles (FNGTA), soutenue par le SNA, organise le premier challenge électro-apicole, ouvert aux écoles d'ingénieurs.

Les apiculteurs non plus ne sont pas restés inactifs. Leurs efforts, en ce début de saison apicole, sont récompensés par une belle récolte de miel de printemps, tant en quantité qu'en qualité, grâce à des conditions climatiques favorables sur plus de la moitié du territoire.

Malgré le contexte économique, nos fabricants et distributeurs de matériel apicole ne baissent pas les bras. Nombreux sont ceux qui nous ont déjà questionnés pour connaître la date et le lieu du prochain salon international du matériel apicole (SimApi) prévu en 2021... Affaire à suivre !

L'apiculture française a déjà traversé des périodes difficiles dans son histoire. Grâce à la passion et à la détermination qui animent les apiculteurs, elle en est sortie victorieuse !

Bonne santé à toutes et tous, vigilance et bonne continuation pour cette saison apicole !



Un outil pour lutter contre la fraude : produits de la ruche et normalisation internationale

Malgré l'arrêt des réunions physiques lié au Covid-19, les travaux de l'Office international de standardisation continuent (ISO¹) pour au moins deux des groupes de travail formés : le miel et la propolis.

Au niveau international, c'est Joël SCHIRO, président du Syndicat des producteurs de miel de France qui pilote le projet de norme portant sur le miel au sein de l'ISO-TC 34/SC 19 WG 1 (cf. encadré). Il est aidé en France par la Commission nationale Association française de Normalisation AFNOR "Produits de l'apiculture" mais plus particulièrement par une petite équipe qui rassemble le Syndicat National d'Apiculture, le Syndicat des miels de Provence et des Alpes du sud et l'ITSAP-Institut de L'Abeille. La prochaine réunion devrait se tenir en septembre prochain en Turquie ; pour l'heure, nous attendons toujours confirmation. L'enjeu est de taille : limiter la fraude et que seul puisse s'appeler "miel" le produit agricole primaire issu de la collaboration étroite entre les plantes, les abeilles et les apiculteurs... un produit dont on respecte l'intégrité, les caractères intrinsèques et pour lequel la technologie agroalimentaire qui pourrait intervenir sur la constitution du miel n'ait pas sa place.

Après négociations, tractations et votes, c'est finalement le Brésil (Mme Andresa BERETTA) qui s'est vue confier la gestion du groupe de travail sur la propolis jusque fin 2022. Un groupe de travail au rythme soutenu avec des enjeux autour des définitions, de la caractérisation des différents types de propolis et des méthodes d'analyse. Quatre spécialistes français suivent ces travaux.

Concernant le groupe de travail sur le pollen et la gestion de la production de gelée royale, si l'animateur du groupe de travail pollen a été trouvé en la personne d'Ofélia ANIOS (Portugal), la gelée royale reste quant à elle, pour le moment, rattachée directement au SC 19 sous gestion chinoise... mais avec le Groupement des Producteurs de Gelée Royale Française et l'AFNOR qui veillent !



Siège de l'AFNOR © Cindy ADOLPHE

Pour mémoire, les projets de normalisation des produits de la ruche concernent l'ensemble du processus et de la circulation des produits apicoles, "incluant sans toutefois s'y limiter : les normes de produits, les normes de base, les pratiques d'apiculture, les normes relatives à la qualité, les normes donnant des méthodes d'essai et celles relatives au stockage et au transport." Autant de thématiques qui donnent lieu à d'âpres discussions qui se déroulent sous le secret professionnel... ●

TC 34 : comité technique "Produits alimentaires"
(Secrétariat français - Afnor)

SC 19 : sous-comité "Produits apicoles" (Secrétariat chinois – SAC)

WG 1 : groupe de travail "Miel".
Responsabilité et animation françaises

WG 2 : groupe de travail "Propolis".
Responsabilité chinoise et animation brésilienne

WG 3 : groupe de travail "Bee Pollen".
Responsabilité chinoise et animation portugaise

AFNOR/V36 A : produits de l'apiculture.
Ce sont les membres de la Commission nationale qui siègent dans le sous-comité.

1. L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une organisation internationale non gouvernementale, indépendante, dont les 164 membres sont les organismes nationaux de normalisation.



30 ans d'expérience du pesage



La balance connectée

Entièrement fabriquée en France



Évolution du poids



Courbe de gain



Météo du rucher et prévisions



Détection d'essaimage



Suivi de la production



Contrôle des ressources

Et bien plus...



**30€ DE
REMISE**

253,00€ TTC (au lieu de 283,00€)

(balance, abonnement et livraison tout inclus)

Avec le code : **SAISON2020**

Rendez-vous sur : www.boutique.bee2beep.com

Stop aux mauvaises pratiques agricoles

Chaque année, et sur la quasi-totalité du territoire national, de nombreux ruchers subissent des intoxications plus ou moins sévères, avec constats de mortalités d'ouvrières "butineuses et/ou d'intérieur". Ainsi que des effets larvicides ou nymphicides au sein du couvain, ayant pour origine les pulvérisations de pesticides sur des cultures en fleurs.



©Photos : AdF

Les résultats d'analyses des abeilles mortes et des matrices apicoles mettent en évidence la présence d'insecticides, mais aussi d'autres pesticides tels que : les fongicides, acaricides, herbicides, régulateurs de croissance... Ceux-ci présentent des effets délétères qui peuvent se constater immédiatement, ou bien, décalés dans le temps, "Effets retard" difficiles parfois à rapprocher des traitements antérieurs et tous contribuant au déclin des populations.

Ces pratiques inacceptables doivent impérativement cesser ! Pour ces raisons, le Syndicat National d'Apiculture et l'ONG "Terre d'Abeilles" ont constamment réclamé aux ministères concernés ainsi qu'au 1^{er} Ministre, encore en septembre dernier, que soit revu l'Arrêté du 28 novembre 2003, relatif aux conditions d'utilisation des insecticides et acaricides d'où découle la fameuse "Mention Abeilles".

Ceci, afin de durcir la législation et de réduire au maximum l'exposition des abeilles et autres pollinisateurs aux pesticides sur les cultures pendant la période de floraison, en autorisant les pulvérisations uniquement à partir du coucher du soleil et jamais à l'aube pour ne pas contaminer la rosée.

Ce texte est enfin en cours de révision par le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Afin d'activer la prise de décision du gouvernement, nous vous invitons à nous adresser par mail à : contact@snapiculture.fr, les photographies des scènes de traitement en cours de floraison, quelles que soient les cultures. Des pratiques inacceptables qui doivent impérativement cesser. Accompagnez-les, de la date, de l'heure et du lieu (département + commune).

“ S’indigner c’est bien,
mais agir c’est mieux,
alors... nous comptons sur vous ! ”

Nous les transmettrons accompagnées d’un argumentaire, aux ministères concernés.

Sur le terrain, complétez cette action par un dialogue pédagogique et courtois indispensable avec l’agriculteur concerné ou avec des groupements d’agriculteurs en leur rappelant la réglementation en vigueur.

Incitez-les à cesser cette mauvaise pratique agricole qui les pénalise économiquement puisqu’elle détruit les auxiliaires pollinisateurs de ces cultures, présentes et à venir.

En signalant qu’ils pourraient aussi réduire leurs coûts en diminuant les quantités mises en œuvre grâce à l’application

des traitements avec une bien meilleure efficacité lorsqu’ils sont réalisés à partir du coucher du soleil et pour finir, de réfléchir aux alternatives agrobiologiques qui ont fait leurs preuves.

Si l’un de vos ruchers est victime d’une intoxication, contactez immédiatement la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et le Service régional de l’alimentation (SRAL) ou l’Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l’abeille mellifère (OMAA) pour les régions de : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Pays de la Loire. S’indigner c’est bien, mais agir c’est mieux, alors... nous comptons sur vous ! ●



*Pulvérisation en journée et par beau temps d’un champ de colza en fleurs – Département (59), le 23 avril 2020 à 13 heures.
L’agriculteur ne respecte ni les pollinisateurs, ni les consignes sanitaires relatives à sa protection !*



© Pixabay_Eve ANN

Mai, le mois de l'essaimage !

1- Où en sommes-nous en apiculture à la mi-mai ?

La pandémie Corona est arrivée et depuis le 17 mars, la France est confinée.

La législation, au moment (10/04/20) où j'écris ces lignes, nous autorise à aller visiter nos ruches en ayant les documents réglementaires sur soi, soit :

- › Un document d'identité.
- › Une attestation de déplacement dérogatoire (pour la dernière version, voir le site gouv.fr), que je dois compléter et signer en indiquant l'heure où je quitterai mon domicile. Et après avoir coché la case "Déplacements entre mon domicile et le lieu de l'activité professionnelle".
- › Une copie de votre déclaration d'emplacements Téléruchers.

› J'y ajouterais la note de la DGAL (à télécharger sur les sites internet du SNA et Abeille de France).

- › Votre tenue d'apiculteur et votre matériel.
- › Si vous passez par un magasin de fournitures agricoles, vous devez cocher aussi la case "Achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle".
- › Et vous devrez sans doute aussi porter un masque... si toutefois, vous en trouvez un quand vous lirez ces quelques lignes.

Chez moi, dans le Sud-Est de la France, j'ai bien vu quelques faux-bourdons très tôt en saison, mais un brusque retour du froid vers le 15 mars a conduit les colonies à les supprimer et puis il n'y a eu à ce jour aucun essaim sauvage de signalé dans ma région. Ce qui ne m'étonne pas, car il n'y avait pas d'humidité dans les sols.

Il n'est tombé que 51 mm de pluies sur les trois premiers mois de cette année 2020. Depuis les précipitations ont été nombreuses.

2- Comment trouver des essaims à récupérer ?

- › En informant vos clients habituels que vous pouvez venir récupérer les essaims qui se poseraient chez eux.
- › En laissant des petites cartes de visite chez les rares commerçants encore autorisés à ouvrir.
- › En laissant vos coordonnées chez les pompiers et auprès des standardistes des mairies.

- › En utilisant les réseaux sociaux. Attention toutefois à n'utiliser que des réseaux locaux. Car il est très désagréable pour des apiculteurs qui respectent la loi et qui participent pleinement à la vie économique et sociale de leur commune et à la vie de leur syndicat départemental apicole, d'apprendre qu'un de leurs collègues qui a son entreprise à trois-quart d'heure de route de votre commune propose, sur un site théoriquement dédié aux seuls habitants de cette commune, de ramasser les essaims et en plus envisage de venir installer ses ruchettes pièges à quelques centaines de mètres de vos ruchers. Je comprends que des apiculteurs "prennent un coup de bourdon".
- › En se rapprochant d'une association locale SOS Abeilles (numéro du département).

3- Quand y a-t-il essaimage naturel ?

D'une façon générale, les essaims sortent au printemps quand :

- › Le temps à venir sera beau, en absence de vent fort, entre midi solaire et 17 heures.



Essaim naturel de 2,5kg ©MELLI-OUEST

Mais il y a des exceptions, pas toujours évidentes à expliquer, j'en ai vu sortir en juillet, à 1 000 mètres d'altitude et juste avant une arrivée de neige. Ou chez moi, dans le sud, juste avant la pluie ou après les orages d'automne.

- › Et surtout quand il y a en abondance dans l'environnement de la colonie de l'eau, du nectar, du pollen, des bourdons, de la chaleur. Cela correspond souvent à la période de floraison des aubépines.
- › Les essaims sortent aussi souvent quand la reine est âgée. C'est alors un essaim primaire, de 2 à 3kg d'abeilles en général (mais qui est quelquefois énorme, jusqu'à 8 kg ; il s'agit souvent du rassemblement de plusieurs essaims en un seul), dont il faudra rapidement remplacer la vieille reine après avoir profité de sa dynamique lors des premières semaines de son installation.
- › Ils sortent aussi quand la colonie manque de place pour stocker ses réserves et que le nectar vient encombrer le nid à couvain, gênant ainsi la ponte de la reine.



Colonie se préparant à essaimer ©MELLI-OUEST

- › Et ils sortent aussi quand les reines ne sont pas adaptées à la zone de production et au climat.

4- Propriété d'un essaim

Un essaim vous appartient tant que vous n'avez pas cessé de le suivre. À défaut, l'essaim appartient au propriétaire du terrain où il s'est posé (loi du 28 septembre 1791). Et si la nuit survient, votre droit de propriété reprend au lever du jour.

S'il y a contestation du titre de propriété, le propriétaire doit faire la preuve de son droit de propriété avec l'aide de 2 témoins qui ne sont ni ses alliés, ni ses salariés.

Dès qu'un essaim naturel dit "sauvage" est capturé, l'essaim devient domestique. Il est alors la propriété de celui qui l'a ramassé qui doit, en conséquence, le soigner, le déclarer etc. Et qui en est responsable civilement (assurances, responsabilités vis à vis des tiers, etc.).

5 - Capture des essaims sauvages dans des ruches ou des ruchettes

La ruche ou la ruchette remplie de quelques vieux cadres bâtis, et de quelques cadres à bâtir, convient. L'idéal est qu'elle soit positionnée, entrée vers l'est, et installée à environ 2 mètres du sol. Il existe de véritables couloirs dans des vallées où vous capturerez tous les ans des essaims et d'autres endroits où vous n'en attraperez jamais. Et puis il arrive aussi qu'un essaim s'installe dans une ruche posée à même le sol ou dans des endroits invraisemblables.

6 - Essaimage artificiel

Il est courant de créer soi-même ses essaims par division artificielle. Le meilleur moment pour le débutant est celui où vous apprenez que des essaims sauvages sont signalés.

Vous équipez une ruchette cinq cadres composée de trois cadres bâtis et deux cadres de cire gaufrée à bâtir. Vous la positionnez à côté et à la même hauteur que la ruche que vous souhaitez diviser. Rappel : ne diviser que vos meilleures colonies.

Puis vous videz le fond de votre enfumoir, sortez et nettoyez sa grille, la reposez, et vous allumez votre enfumoir avec des combustibles dégagant une fumée froide épaisse et blanche.



Cadre de couvain idéal ©MELLI-OUEST

Vous prévoyez suffisamment de combustible sec près de vous afin de pouvoir alimenter votre enfumoir pour au moins 30 minutes. Vous mettez votre tenue en n'oubliant pas vos gants, vos bottes (elles vous protégeront des piqûres au niveau des chevilles), surtout s'il y a de l'herbe haute autour de vos ruches. Vous enfumez ensuite modérément l'entrée de votre ruche, puis vous soulevez délicatement le couvre-cadres, vous faites tomber les abeilles qui sont dessus dans la ruche, en vérifiant préalablement que la reine ne s'y trouve pas, ce qui vous ferait gagner du temps. Vous pouvez reposer le couvre cadres sur le côté de la ruche où vous ne souhaitez pas toucher aux cadres en le lestant. Et vous sortez un cadre de miel de votre ruche et vous le remplacez par un cadre bâti vide de votre ruchette. Puis vous retirez deux cadres de couvain, puis un dernier contenant du pollen et du miel. À la fin, vous aurez quatre cadres de votre ruchette qui seront introduits dans votre ruche et vous aurez quatre cadres de votre ruche qui auront pris place dans votre ruchette, plus un cadre à bâtir.

Vous observez pendant quelques minutes l'entrée de votre ruchette. Si les abeilles commencent à courir comme des fourmis devant l'entrée et que les butineuses qui rentrent continuent à

rentrer dans votre ruche, c'est que votre reine est restée dans votre ruche. Si c'est l'inverse, c'est que votre reine est arrivée dans votre ruchette. D'une façon générale, je repasse voir mes ruches une ou deux heures après mes divisions et si je vois qu'il y a une grappe d'abeilles devant l'entrée de ma ruchette, c'est que la reine a été mise dans la ruchette. Elle se développera rapidement et il faudra la transvaser dans une ruche.

La colonie orpheline élèvera sa propre reine. Un mois plus tard, un beau couvain compact devra occuper deux cadres.

Pour aider mes deux colonies, la ruche divisée et la ruchette, je pose un pain de candi sur chacune. Et si je le peux, je déplace la colonie orpheline vers un rucher extérieur, situé à plus de six kilomètres à vol d'oiseau du premier. Le but : éviter la consanguinité. Et si possible faire féconder la future jeune reine par des mâles, si possible de qualité ; provenant de ruches placées en dehors de la zone du rucher d'origine.

Il est préférable d'introduire, un cadre ciré à bâtir, trois ou quatre jours avant votre division, dans le milieu des cadres de couvain de votre ruche à diviser et de la stimuler. Vous aurez ainsi plus de chances d'avoir du jeune couvain apte à engendrer une future bonne reine. Pour éviter de mettre la reine dans la ruchette, je mets en contact le dessous de chaque cadre que je vais transvaser, sur le dessus d'un cadre de la ruche pendant environ 20 ou 30 secondes. Ce qui laisse normalement le temps à la reine de quitter le cadre et de redescendre dans la ruche.

Toujours à votre disposition pour tous renseignements complémentaires : moreaufr@hotmail.com
06 87 55 14 88 ♦



Pain de candi ©MELLI-OUEST

*Découvrez
+ de 4000 produits
en ligne !*



*4 bonnes raisons
de nous faire confiance*



*Des conseils d'experts
toute l'année*



*Livraison rapide domicile/relais colis
emballage soigné*



*30 jours pour changer d'avis,
satisfait ou remboursé*



*Les meilleurs produits
aux meilleurs prix*

Retrouvez-nous en magasins :

• **Au pied du Luberon, sortie A7 Cavailon**

430, route de Cavailon - 84460 Cheval-Blanc - 04 90 06 16 91

• **Dans le Gers, entre Auch et Agen**

33, avenue des Pyrénées - 32100 Condom - 05 62 29 32 01

04 90 06 39 91

contact@apiculture.net



CONSEILS AUX LECTEURS

Jean RIONDET – Apiculteur professionnel



Retrouvez-moi sur mon blog :
<http://apiculture.beehoo.com>

Des lecteurs m'ont interrogé sur l'origine de mes sources d'informations et s'étonnent parfois de l'évolution de mes préconisations au fil des années.

Le partage d'expérience permet de gagner en temps et en énergie. L'expérience est la forme la plus coûteuse de l'apprentissage. Ma propre expérience s'en enrichie, mais aussi mes connaissances formalisées.

Les livres, les revues, certains sites Internet sont de bonnes sources de connaissances et plus on avance en compétence plus on sait distinguer les sources de qualité des approches folkloriques de l'apiculture.

Mes ouvrages de référence restent *Apiculture* de Pierre JEAN-PROST, mis à jour par le chercheur de l'INRA Yves LE CONTE, et *Être performant en apiculture* d'Hubert GUERRIAT.

Ouvrages complets et parfaitement documentés, mais un peu difficiles d'accès pour qui n'a pas déjà acquis une culture de base en conduite des colonies. Mais une fois engagé dans la connaissance apicole, le lecteur en tire un immense profit.

On dispose aujourd'hui de l'accès aux revues en ligne comme *American Bee Journal*, aux sites de publications scientifiques comme Plos one, et on ne peut négliger les bons auteurs y compris parmi les plus anciens dont certains sont disponibles sur le site Gallica de la BNF.

Certains excellents observateurs détaillent des pratiques dans les revues qui bousculent nos certitudes, l'idéal étant que l'on comprenne les mécanismes biologiques des abeilles ou de la colonie qui assoient ces propositions.

Avec la mode de la Kenyane, je me suis remémoré un article, dont je n'ai malheureusement retrouvé la trace (était-ce dans *Apistoria* ?), qui indiquait que ce principe semble avoir été connu des grecs il y a plus de 2000 ans.

L'habitable préféré des colonies d'abeilles est le tronc d'arbre creux, bois épais, ruche tout en hauteur, petite entrée, intérieur chaud... et nous avons fait des ruches cubiques avec 25 mm de bois, des tours ventilées, des caisses horizontales qui sont des passoires énergétiques etc.

Bref, exactement l'inverse de ce qui convient à la vie des colonies du point de vue de leur thermorégulation. Et en plus on désigne ces caisses comme étant une approche naturelle de la ruche lorsqu'elles ressemblent à un tronc d'arbre creux ! L'analogie n'a jamais été un bon mode de raisonnement; elle induit souvent de fausses approches du phénomène décrit.

Si on veut se rapprocher de la biologie de la colonie, il faut plutôt regarder du côté des matériaux modernes isolants, naturels ou synthétiques, pour mettre nos abeilles dans un environnement le plus chaud possible source d'une énorme économie d'énergie pour elles, ce qui se traduit par moins de fatigue, une durée de vie allongée, une meilleure résistance aux maladies etc.

Alin CAILLAS, l'un de nos grands auteurs, écrivait en 1948 dans son ouvrage sur *Les méthodes modernes d'apiculture à grand rendement* au chapitre 4 : "Fin septembre, ou début d'octobre, les colonies seront resserrées... Sitôt le dernier cadre occupé, on place une partition ayant au moins l'épaisseur d'un cadre et dont l'intérieur sera bourré de poussière de liège, de laine de verre ou, mieux, garnie en son milieu d'une feuille de métal brillant... Les conséquences de cette judicieuse transformation se traduiront par une économie considérable de provisions, et surtout par une précocité et un démarrage extraordinaire au printemps suivant". C'est ce que préconise et développe Marc GUILLEMAIN depuis les années 1980.

À cela il faut ajouter la qualité florale environnementale, et notre capacité à surveiller les réserves de nourriture puisque nous leur prélevons leurs réserves.

Provisions qui se constituent au printemps et sur les miellées de l'été. La date de la dernière récolte est au début de l'été pour protéger la qualité des réserves hivernales et assurer les traitements contre varroa.

Vous avez récolté à quelle date en 2019 ? Quand avez-vous traité contre varroa ? Quel fut votre taux de mortalité cet hiver ?



Les méthodes modernes d'apiculture à grand rendement – Alin CAILLAS

David M.

Pourriez-vous nous en dire plus sur la pose d'une hausse sous le corps de ruche ? La laissez-vous toute l'année ? (Pas trop de construction anarchique ou de couvain ? Pas trop volumineux à chauffer l'hiver ? Coupez-vous régulièrement ces excroissances ?..)

Cette technique est issue de certaines habitudes allemandes, reprise par le frère Adam en particulier.

› Il n'y a pas systématiquement de constructions anarchiques dans cette hausse vide sorte de vase d'expansion pour la colonie. Les abeilles construisent sous les cadres du corps dans l'axe du rayon de chacun des cadres. Comme toujours les abeilles font parfois l'inverse de ce que nous attendons, mais une visite périodique permet de rectifier les constructions qui partiraient en biais.



Ruche sur hausse, planche envol allongée



Rayons surnuméraires sous les cadres de corps

- › En période froide la chaleur montant cet espace constitue un blocage des courants d'air froid, protégeant la grappe hivernale en particulier. Cet espace n'est pas chauffé l'hiver. D'ailleurs les abeilles ne chauffent pas leur habitacle, elles font une pelote où se confine leur chaleur. Dans la ruche sont observées des parois à -5° C alors que la grappe est en son sein à 31° C.
- › Oui je laisse cette hausse toute l'année, elle me sert à vérifier le volume d'abeilles dans la colonie en pleine saison. Lorsque cette hausse se remplit d'abeilles, c'est le signe que cette colonie fera un bon starter. Ce volume, l'été, leur permet de faire la barbe sans sortir.
- › Pour une gestion biotechnique de varroa, on découpe ces excroissances riches en couvain une fois operculées lorsqu'elles sont construites en cellules à mâles.
- › José Artus, un éleveur belge réputé, m'a conseillé un plateau de sol qui intègre cette surélévation avec une chicane pour obliger les abeilles, mais surtout le courant d'air, à monter à l'intérieur via la face avant de la ruche. Le plateau de fond est seulement aéré par deux fentes n'excédant pas 3 mm le long du plateau. Selon ses observations ce plateau permettrait une meilleure gestion du gaz carbonique par une inversion des flux d'air dans la ruche et une ventilation moins brutale.
- › L'automne dernier, j'avais laissé sous plusieurs corps des hausses avec leurs cadres ayant un peu de miel. Ces ruches, très isolées et resserrées, possédaient – cadres de couvain à la première visite, et quelques semaines plus tard, la hausse sous le corps possédait un très beau couvain.

Stéphane P.

Nous avons 2 ruchettes en polystyrène extrudé depuis 3-4 ans. Depuis la canicule de l'an passé, lors de la création d'essaims nus, une sorte de lichen/champignon s'est développé sous chacun des plateaux-nourrisseurs. Nous les avons soigneusement nettoyés avec du liquide vaisselle, même de la Javel, mais, là, cela revient.

Oui, c'est très fréquent avec ces types de ruchettes car on a des stagnations de sirop lorsque les abeilles ne peuvent envahir cet espace et les micro-algues toujours présentes dans l'eau s'y développent. Il faut nettoyer et désinfecter mais les algues reviennent avec l'eau des sirops. Cela n'a guère d'importance il me semble.



E. S.

Votre article "Première visite de printemps" dans le n°1077 de l'Abeille de France me pose question. Vous préconisez à J+3 de détruire toutes les cellules royales du cadre de couvain qui a été placé dans la ruche. Mais, dans ce cas, les abeilles présentes ne peuvent plus élever de cellules royales ? Vous introduisez, peut-être, des œufs ou une cellule royale d'une souche sélectionnée ?

À J+3, les CR d'élevage sont issues de larves de 1, 2, voire 3 jours. Or les premières nées seront celles élevées sur des larves de trois jours et elles seront, en principe, moins belles car des gelées nourricières commencent à leur être apportées ce qui stoppe l'expression des gènes de la sexualité.

Oui, détruire ces CR est ce que l'on fait habituellement pour introduire des reines ou des CR de souches sélectionnées. Mais sans aller jusque là, les abeilles vont refaire un élevage royal.

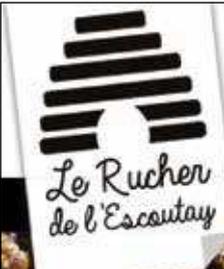
Supprimer ces CR laisse aux œufs, présents sur ces cadres de couvain ouvert, le temps d'éclore et les seules larves que les abeilles pourront élever le seront sur ces larves très jeunes et donc on devrait obtenir de meilleures reines.

Isabelle M.

Existe-t-il des trappes à pollen de sommet de ruche : où sont-elles fixées ?

Les plus simples et les moins chers sont les systèmes accrochés sur le devant de l'entrée ou sous la ruche sous le plateau de sol. Mais le pollen n'est guère à l'abri de l'humidité, de certains prédateurs et la récolte du pollen doit être très fréquente, parfois même tous les jours.

Il existe un modèle de trappe posée sur le sommet de la ruche ; il est très onéreux, il permet une récolte une seule fois par semaine, car le pollen est mieux protégé. Je n'en ai jamais acheté, donc j'ignore si l'usage est performant. Votre question me poussera sans doute à faire le test !



46, route de Châteauneuf
26200 MONTÉLIMAR FRANCE
Tel. 04 75 01 99 63 - Port. 06 15 13 50 85
Fax 04 26 51 69 63
e-mail leruchesco@club-internet.fr

Miel : Gros - Demi-gros - Détail
Essaims et Reines d'Abeilles - Pollinisation

www.leruchesco.com @escoutaypro

Philippe V.

Dans le n°1077 de mars 2020, dans la rubrique "Un temps d'avance", j'aimerais avoir quelques éclaircissements sur la méthode "Faire les premiers essaims artificiels" avec un cadre.

À J+3, il faut visiter le cadre et détruire les cellules royales afin de ne faire élever que sur des larves nées ce jour-là. Cela implique donc qu'il y ait une reine sur ce cadre ou bien est-ce qu'on amène un autre cadre avec des larves nées le jour même ?

Effectivement, nous avons été un peu elliptiques. On peut apporter une reine si on en élève, mais ce n'était pas notre propos. Ce cadre que vous allez prendre sera choisi avec des œufs. Au troisième jour, toutes les larves que les abeilles auront souhaité élever en reines l'auront été, y compris des larves de 3 jours possiblement. Et ce jour de la destruction des CR, les larves nées des œufs présents sur le cadre auront tout au plus 2 jours et, en général, les reines qui en sont issues seront plus certainement de bonnes pondeuses.



Essaim sur un cadre entre deux partitions réfléchissantes

Philippe R.

Dans le n°1077, je ne comprends pas la méthode pour faire un essaim : en effet, 48h en cave égale deux jours. Il est dit "qu'à J+3, il faut visiter et enlever toutes les CR pour ne faire élever que sur les larves nées ce jour là". Est-ce que les 48h sont comprises dans J+3 ? De plus, si à la visite, on supprime les CR, ont-elles encore la possibilité de créer de nouvelles CR ?

Oui, les 48 heures en cave sont compris dans le timing. C'est donc à la sortie de cette mise en lieu obscur que l'on visite, puis châtre les CR. Des abeilles nourrices seront présentes et auront la capacité d'élevage car dans ce prélèvement certaines très jeunes abeilles deviennent nourrices en avançant en âge. Les larves élevées auront tout au plus 48 heures.

Béatrice B.

Mes plateaux sont en bois. Faut-il les traiter pour les protéger ? J'ai fabriqué de la peinture suédoise mais je pensais plutôt simplement passer un coup d'huile de lin dessus ?



Ruches peintes avec du brou et ocres naturelles

Oui, il faut les protéger. C'est la partie de la ruche qui pourrit le plus vite. L'huile de lin va bien mais elle n'empêche pas le bois de griser avec le temps.

Le plateau plastique est très répandu car pour les professionnels l'entretien de cette partie de la ruche est une vraie galère. En apiculture sous appellation biologique (source Ecocert), plateau de sol et couvre cadre nourrisseur en plastique sont autorisés ainsi que le trempage des corps dans de la cire microcristalline.

Si vous fluidifiez l'huile de lin avec de l'essence de térébenthine il faut n'enduire que l'extérieur des ruches, si vous les faites tremper laissez ventiler les bois plusieurs mois car l'odeur de l'essence de térébenthine fait fuir les abeilles. On ne peint jamais l'intérieur des ruches, les abeilles l'enduisent avec de la propolis et de la cire. ●



nicot

NICOTPLAST

ZA - 75, Rue des Cyclamens
39260 MAISOD - France
Tél. 03 84 42 02 49
Fax 03 84 42 34 43
e-mail nicotplast@nicotplast.fr
Site web www.nicotplast.fr

**Catalogue
sur demande**

**Visitez notre site web
www.nicot.fr**



**Fabriqué
en France**

Tous nos articles plastiques sont fabriqués en matière alimentaire et recyclable. Certificat sur demande.

Nos Fabrications pour l'Apiculture

Nouveauté

**La PORTE pour Fond
D10 ÉVOLUTIVE Beige
avec 16 Passages 8.5 ouvrables**



ÉLÉMENTS DE RUCHE

Palette, Semelles, Fond de Ruche, Plaque d'Hivernage, Porte, Corps, Hausse, Baticadre, Nourrisseur Couvre-Cadres, Clip, Centreur, Toit.



ACCESSOIRES

Grille à Reine, Chasse-Abeilles, Nourrisseur Rond, Nourrisseur d'Entrée, Fixe-Éléments, Chiffres, Côté de Fond de Ruche, Tiroir et Peigne à Pollen, Plateau de Récolte de hausses et Tiroir.

ÉLEVAGE DE REINES

Support, Bloc, Cupule, Tube Protecteur, Cage d'Écllosion, Cupularve, Cage d'Expédition, Barrettes de Cupules, Barrettes de Cellules, Cage d'Introduction sur Couvain, Cadron, Grille de Réunion.



CONDITIONNEMENT

Coupelle, Cuillère à Miel et Gelée, Boîte à section, Section, Pot Kg, 500g et 250g, en Transparent ou Opaque : Pot PEP à épaulement - Pot PAL à languette inviolable Impression SÉRIGRAPHIE (Délai 3 semaines)





© Pixabay_Dirk LIESCH

Le mois d'après : juin

Juin, c'est le dernier mois du printemps... Pour les floraisons, c'est le dernier sursaut avant le déclin progressif entraînant la fin des grandes miellées.

“Quelques plantes très mellifères permettent encore aux abeilles de faire des récoltes importantes et de compléter leurs réserves.” nous rappelle Jacques Piquée dans son opuscule *Les plantes mellifères mois par mois*.

Il indique, sous certaines conditions culturelles et météo que le trèfle blanc peut apporter d'abondants nectars et pollens, les ronces, les framboisiers, la bourdaine, la centaurée des montagnes accompagnent ces récoltes. Selon les régions, lavandins, tilleuls, châtaigniers permettent des miels monofloraux très recherchés. C'est ce que l'on appelle les miels d'été.

Quel printemps !

Après un démarrage en trombe, quelle fin de printemps nous attend ? Espérons que ce sera exceptionnel... non comme l'exception 2019, mais en floraisons.

Classiquement, avril et mai sont des mois de très grandes floraisons, les merisiers, les fruitiers, puis ou en même temps, les pissenlits et les aubépines, les acacias.

Les apiculteurs ont été un peu perturbés cette année par une précocité accrue d'environ 3 semaines, qui s'est particulièrement manifestée sur les zones de colza.

Ceux qui notent précautionneusement leurs observations environnementales sur un carnet, auront remarqué au fil des années que les premières floraisons sont sensibles aux évolutions de la température. Ainsi, dans nos jardins, le *Lonicera nitida* peut être en fleur au 1^{er} janvier comme seulement fin février, mais les arbres ont une plus grande stabilité sur leur date de floraison. L'acacia, dans notre secteur, est plutôt en fleurs dans la première semaine de mai et le décalage n'excède pas une semaine d'avance ou de retard.

La précocité des floraisons cette année nous conduit depuis la mi-mai à observer une décline très sensible des ressources florales, et juin connaîtra un creux de miellée fortement accentué.

Une miellée, ce ne sont pas des floraisons surabondantes sur un seul type de fleurs, mais la combinaison de plusieurs floraisons simultanées ou successives et en quantité.

Juin, c'est l'absence de ces floraisons concomitantes et importantes, avant que n'adviennent les floraisons de l'été.

Sur les ruches de production

Dans les zones de faibles miellées, il faut surveiller l'état du couvain et, en cas de diminution de la surface de ponte, ne pas hésiter à donner aux colonies un peu de sirop. Certes, il ne faut pas provoquer de stockage et pour cela le sirop sera faiblement concentré de l'ordre de 30 % de sucre au maximum soit 1 kg de sucre pour 2 litres d'eau.

Donner 1/2 litre, deux à trois fois le soir, en tout début de mois en l'absence des hausses. Ce faible nourrissage simulera une petite miellée en complément de ce qui rentre naturellement, et soutiendra la ponte de la reine.

Durant cette réduction d'activité, il est également possible de faire un traitement contre varroa par dégouttement d'acide oxalique comme le préconise le mode d'emploi du VarroMed®. En présence de couvain, ces traitements ont une faible efficacité, mais au moment de décroissance des surfaces de couvain, les varroas phorétiques (adultes) sont sur les abeilles en très grand nombre.



Varroa sur abeille adulte © Pixabay_David MARK

Les essaims naturels

L'essaimage, c'est la nature. Une lignée peu essaimeuse ne se reproduit pas, ne se multiplie pas suffisamment et elle sera dominée par la génétique ambiante. Donc, par définition, un essaim naturel engendrera naturellement une colonie qui essaamera l'année prochaine.

Sans être un productiviste acharné, l'apiculteur aime bien que le fruit de son travail soit un peu de miel. Or, le miel que nous récoltons est l'excédent produit par un surcroît d'abeilles. Son travail consiste à accompagner les colonies dans leur dynamique démographique qui va culminer ce mois et décliner inexorablement par la suite.

L'essaim naturel part avec la moitié de la population donc avec l'espoir de récolte. Mais il arrive que les bonnes années, un gros essaim ou une souche qui aurait essaimé tôt (et qu'une seule fois) puisse donner un peu de miel pour la plus grande joie de l'apiculteur. S'il a récupéré son essaim il aura le beurre et l'argent du beurre. Mais nous préférons le plus souvent entretenir des colonies peu ou moyennement essaimeuses.



Essaim en formation
© J. RIONDET



Cependant il faut profiter des qualités particulières des essaims naturels et gérer leurs limites non moins naturelles. Ces essaims sont démographiquement équilibrés en abeilles de tous âges. Ironiquement, nous les appelons essaims de gouttières ; tout comme les chats de gouttière, ils peuvent être nuls comme géniaux (très rarement), ou quelconques, la plupart du temps !

S'ils sont issus de ruches saines, ils construisent vite et la reine sera rapidement en ponte, mais ils peuvent être issus de colonies porteuses de la loque américaine, ou d'autres pathologies du couvain. Ils sont nécessairement porteurs du varroa. Au moment de l'essaimage naturel, l'éleveur qu'est l'apiculteur devra gérer tous ces facteurs simultanément.

La cueillette de l'essaim doit être rapide pour éviter qu'il ne reparte, car s'il est doté d'une jeune reine, c'est assez fréquent. Ainsi, une fois en boîte et après avoir attendu une bonne vingtaine de minutes que tout ce petit monde se soit installé, lorsqu'il sort plus d'abeilles qu'il n'en rentre, on ferme la ruchette et on l'emporte immédiatement.

“ La cueillette de l'essaim doit être rapide pour éviter qu'il ne reparte, car s'il est doté d'une jeune reine, c'est assez fréquent.”



Cueillette d'un essaim à la casserole

© J.M. BONNAFFOUX et J.P. JOUZEAU

Cueillette au cadre

© J. RIONDET

PREMIÈRE RÈGLE :

mettre l'essaim sur des cires à construire

Par définition, un essaim naturel construit rapidement ses rayons de cire et on en profitera pour lui donner un habitacle sain. Comme l'essaim n'a pas encore de couvain à nourrir, toutes les forces disponibles et toutes les capacités cirières, seront mobilisées pour cette action.

On ne met jamais un essaim naturel sur des cadres bâtis, ni sur un cadre de couvain pour le stabiliser, car en sus d'une moindre capacité à construire, il sera porteur de varroas.

Exception : au mois de juin, s'il s'avère sec avec peu de fleurs, la ressource alimentaire viendrait à manquer. Pour aider les essaims naturels les plus tardifs ou dans des zones florales particulièrement fragilisées, on apportera alors un cadre bâti pour commencer et, si la reine se révèle bonne pondeuse et que les bâtisses neuves tardent à venir, on en apportera un second.

SECONDE RÈGLE : le confinement

Ignorant tout de l'état sanitaire de la ruche dont il est issu, l'apiculteur va confiner son essaim durant 3 jours.

Mis en cave ou dans un endroit totalement noir, la ruchette servira de sas de décontamination. En effet, l'essaim sera composé d'abeilles gorgées de nectar. Elles peuvent donc survivre sans se réapprovisionner durant 3 jours, surtout si les

conditions de l'enfermement ne sont pas sources d'excitation par des rayons lumineux qui attireraient les abeilles vers l'entrée, et provoqueraient un énervement fatal.

Durant cette période, les abeilles vont se lécher mutuellement et absorber des agents pathogènes qui seront détruits dans leur système digestif. C'est pour cela que l'on ne donne pas de nourriture, les abeilles n'ayant ainsi qu'une source d'alimentation, leur réserve personnelle, et leur seule activité étant de se lécher. Ce comportement collectif est une excellente mesure d'hygiène collective.

C'est d'ailleurs la procédure associée au transvasement à visée sanitaire en cas de loques. On la recommande également en cas de constitution d'un essaim nu et associée à un traitement anti-varroa par dégouttement d'acide oxalique on démarre une colonie presque indemne de varroas. Et ce n'est pas rien !

TROISIÈME RÈGLE : nourrir massivement

Une fois ce temps sanitaire accompli, il sera temps de faire construire.

La ruchette mise en place, on apportera du sirop 50/50 par 2 litres à la fois. Le sirop doit être pris très vite et on ne doit pas trouver d'abeilles noyées. En l'absence de ces indicateurs, si l'inverse se produit, l'essaim présente un défaut, souvent la reine n'a pas été prise.



Sirop de nourrissage pour abeilles BUTIFORCE®

Bien plus qu'un simple mélange de sucres

Sûr et fiable pour les abeilles

Utilisé depuis plus de 40 ans par de nombreux éleveurs, apiculteurs professionnels et amateurs, leur fidélité démontre la qualité et la fiabilité du Butiforce. Il est garanti sans OGM et sans pesticides. Butiforce est issu de la recherche, en collaboration avec L'INRA.

Parfaitement assimilable

La formulation du Butiforce a été spécialement étudiée pour répondre aux besoins nutritionnels complexes des abeilles. Pour une parfaite digestion, le Butiforce contient exclusivement des sucres purifiés (fructose, glucose, maltose) présents naturellement dans le miel. Les dernières études confirment que le maltose est parfaitement assimilé par l'organisme de l'abeille.

Évite le pillage

Garanti sans saccharose, il reste appétant sans inciter au pillage. Sa forte teneur en matière sèche (77.4-78.4%) le rend très économique.

Renforce la colonie

Son utilisation en tant que stimulant de printemps ou provision automnale en fait un produit universel qui vous garantira un apport nutritif de qualité et parfaitement adapté à vos abeilles.

Composition du BUTIFORCE® : l'origine des sucres provient des céréales (blé ou maïs) garanties non OGM et sans pesticides (inférieur à la limite de détection 0.001mg/kg).

Composition en matière sèche :

Fructose 9% Glucose 35% Matière sèche 77.4-78.4% PH 3.5 à 5

Maltose 35% Sucres supérieurs 21% Eau 21.6-22.6%

Avantages : Il ne cristallise pas et le faible taux de fructose limite la présence de HMF

Sirop disponible par camion citerne (5-10-15-20-25 tonnes), en container de 1000 kg, en fût de 300 kg, en vrac dans vos contenants, en bidon de 15 et 25 kg et en mono-dose de 2,5 kg.

Créé, fabriqué et distribué par Api Distribution

Retrouvez le Butiforce dans nos magasins et chez nos revendeurs agréés

Api Distribution
33300 Bordeaux
Tel 05.56.39.75.14

Alp Abeille
74200 Thonon les Bains
Tel 04.50.26.66.20

Apiways
34660 Courmonsec
Tel 04.67.65.78.22

Coopérative du Jura
39000 Lons le Saunier
Tel 03.84.43.20.74

Api Distribution
64230 Lescar
Tel 09.83.47.47.71

Apiculture Route d'Or
49150 Clefs
Tel 02.41.82.84.70

Atlantique Apiculture
44640 Cheix-en-Retz
Tel 09.52.37.03.98

Ets Nevier
04210 Valensole
Tel 04.92.74.85.28

Api Distribution
31120 Portet s/ Garonne
Tel 05.61.72.06.08

Apimiel
68127 Ste Croix en Plaine
Tel 03.89.80.52.83

Bretagne Apiculture
29460 Daoulas
Tel 02.98.25.98.06



API DISTRIBUTION : 3 magasins et un réseau de revendeurs pour vous servir

Nouvelle adresse :
4 av. du Dr Schinazi
33300 Bordeaux
Tel. 05 56 39 75 14

148, boulevard de l'Europe
(Route de Bayonne)
64230 Lescar
Tel. 09 83 47 47 71

3, avenue de la Saudrune
Z.A. bois vert
31120 Portet-sur-Garonne
Tel. 05 61 72 85 95

contact@apidistribution.fr

www.apidistribution.fr

facebook/apidistribution

On surveille les constructions : si elles vont vite et que la reine vient y pondre, que le couvain s'étend, on peut poursuivre le nourrissage. Mais si le nectar vient à limiter la ponte de la reine, il faut attendre que la ponte poursuive son extension, les apports externes étant alors suffisants.

QUATRIÈME RÈGLE : traiter contre varroa

À la sortie du confinement, on traitera soit en mettant une lanière à base d'Amitraz, soit en opérant un dégouttement d'acide oxalique. L'absence de couvain fait que tous les varroas sont sur les abeilles, il faut profiter de ce rare moment pour nettoyer la colonie de ce parasite. Tous les traitements dans ces circonstances sont très efficaces. Mais attention, la reine va commencer à pondre rapidement et l'on aura environ une semaine durant laquelle les traitements vont pouvoir être opérés. Il faut utiliser des traitements "flash", à action rapide, tel que l'acide oxalique en dégouttement. Les spécialités pharmaceutiques conviennent toutes.

Pour un traitement efficace durant cette période sans présence de couvain, on s'interdit de renforcer la colonie par ajout d'un cadre de couvain provenant d'une autre colonie, il ruinerait toute l'efficacité du traitement.

CINQUIÈME RÈGLE : conduire cet essaim...

... jusqu'à ce qu'il soit au plus vite, courant juillet, sur 4 cadres de miel et couvain, de façon à ce qu'il soit sur 5 cadres au mois d'octobre. Une population sur 5 cadres passe parfaitement la période de la morte saison.

Et enfin, on changera la reine pour y mettre une reproductrice d'une lignée peu essaimeuse afin d'avoir pour 2021 de belles récoltes et de bonnes descendance.



Jeune ou vieille reine, comment savoir ?
© J.M. BONNAFFOUX et J.P. JOUZEAU

Les essaims artificiels

Si le suivi et le nourrissage seront réguliers comme pour l'essaim naturel, cet essaim artificiel étant composé de cadres de couvain, il donnera, en revanche, naissance à une cohorte de jeunes abeilles parasitées par varroa dès sa constitution. Il sera de ce fait traité contre varroa une fois la ponte de la nouvelle reine engagée.

“ Pour un traitement efficace durant cette période sans présence de couvain, on s'interdit de renforcer la colonie par ajout d'un cadre de couvain provenant d'une autre colonie...”

Une procédure simple pour créer un essaim artificiel.

En avril, il suffit d'un cadre de couvain avec œufs et larves avec toutes les abeilles qui sont dessus. Mais pour assurer la qualité de l'élevage, il faut secouer des abeilles prises sur deux autres cadres de couvain. Pour éviter qu'elles ne s'envolent, on pulvérise sur elles un peu d'eau, puis on les fait tomber par secouage du cadre dans un toit de ruche plat en tôle. Elles seront ensuite versées dans la ruchette.



Prélèvement d'un cadre de couvain et d'ouvrières © J. RIONDET

À ce moment-là, on y insère le cadre de couvain avec ses abeilles on met 2 partitions réfléchissantes, une de chaque côté de ce cadre puis on pose un petit pain de candi sur la tête du cadre. On couvre d'un isolant souple, le couvre-cadre nourrisseur sera reposé à l'envers pour faire la place du candi et on enchâsse le toit.

Cette ruchette sera emmenée à 3 km au moins en plaine, moins en zone vallonnée ou boisée. Mise dans une zone riche en fleurs, trois semaines plus tard on vient constater la ponte d'une nouvelle reine. On lui ajoutera des cadres bâtis car, pauvre en abeilles de tous âges, cet essaim construira lentement, il construira mal, et pour accélérer la ponte de la reine, on mettra à sa disposition des cadres étirés prêts à l'accueillir.

Dès ce moment-là, on met une lanière d'Apivar ou une demi-lanière d'Apitraz et le contrôle de l'infestation varroa commence.

On suit cet essaim en nourrissage pour le faire aboutir à 5 cadres en octobre. Il passera une excellente morte saison. ●



Varroa et ultrasons

À l'heure actuelle, vu les phénomènes d'accoutumance et les résidus des produits de traitement utilisés pour combattre le varroa, on voit se multiplier des procédés utilisant des actions physiques tels que l'hyperthermie ou l'encagement de la reine. Une autre méthode utilisant l'action des ultrasons revient régulièrement à l'ordre du jour. Un appareil nommé "Varroa-Killer-Sound" est commercialisé depuis 2 ans par un apiculteur allemand ; une publication d'un laboratoire anglais fait part aussi d'essais récents dans ce domaine.

J'avais pour ma part réalisé il y a une vingtaine d'années, dans le même but, un générateur d'ultrasons capable de générer des signaux de 20 à 100 kHz et j'avais fait quelques essais dans une ruche. J'avais constaté un doublement des chutes de varroas pendant un essai de 48 heures. Cet été, j'ai vu la publicité concernant le "Varroa-Killer-Sound" avec les explications de l'auteur disant que la gamme de fréquences qui dérange le varroa pour se nourrir est comprise entre 14 et 16 kHz.

J'ai retrouvé mon appareil au fond d'un tiroir et je l'ai modifié pour couvrir la plage de fréquences correspondante. Le transducteur est un haut-parleur piézo-électrique, capable de fonctionner jusqu'à 20 kHz. Il est placé dans une hausse Dadant à 6 cm au dessus des 6 cadres de corps d'une colonie provenant d'un essaim. L'intensité du son au niveau du sommet des cadres est de 98 dBA. Les essais ont débuté le 8 août 2019 avec une première journée sans ultrasons pour estimer les chutes naturelles qui ont été de 3 varroas/jour.

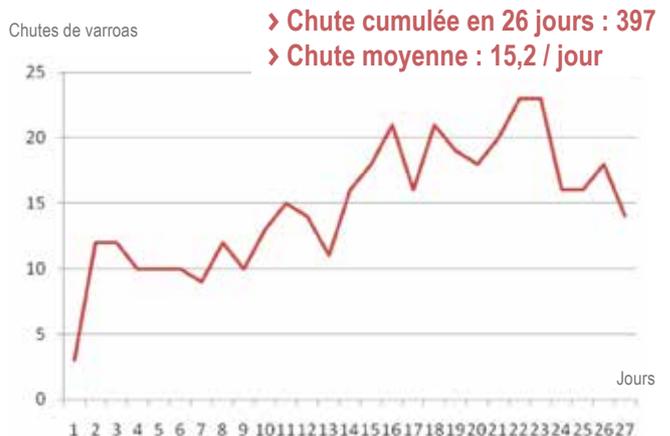
Le fonctionnement permanent de l'appareil pendant 26 jours n'a pas perturbé de façon visible la vie de la colonie, mais a provoqué une augmentation sensible de la chute des varroas avec une proportion importante de juvéniles (voir le graphique ci-contre).

Trois traitements de contrôle avec VarroMed®, espacés de 7 jours, ont donné une chute cumulée de 247; 208 et 129 varroas par semaine soit un total de 584 varroas. Il en résulte que l'efficacité brute du traitement par ultrasons est d'environ 40 %.

Cet essai montre que les ultrasons ont une action sur la chute des varroas, mais l'efficacité du traitement dans les conditions de l'expérimentation est insuffisante par rapport aux normes admises actuellement.

Un calcul un peu simpliste, en extrapolant la chute journalière moyenne de 15 varroas par jour, montre qu'il aurait fallu traiter pendant 65 jours pour obtenir le même résultat que celui constaté après le traitement de contrôle. J'envisage de poursuivre en 2020, les essais que j'ai présenté en décembre 2019 sur le stand de la F.N.G.T.A. lors du Sim Api à AVIGNON, en agissant sur la durée et la fréquence des signaux pour voir si on peut atteindre une efficacité suffisante par ce traitement. ●

Chute journalière des varroas lors du traitement par ultrasons



Références bibliographiques

- Brendan C. Barry et coll. *The Use of Airborne Ultrasound for Varroa Destructor Mite Control in Beehives*. Conference Paper – October 2018
- Dr. Gerhard Liebig, Ruhr-Universität Bochum : immelieb_VKS Test(1) Varroa killer sounds Bhadriraju Subramanyam, "Ultrasound and Arthropod Pest Control: Hearing is Believing!", Kansas State University - edu/grsc_subi/Research/archives

Semences du Puy
Vente de graines en ligne

Spécialiste de graines d'arbres et d'arbustes

FLEURS & ENGRAIS VERTS
JACHÈRE

PLANTES SAUVAGES & MÉLANGES
MELLIFÈRES

Tél : 04 71 02 72 40 | www.semencesdupuy.com

Protégeons l'abeille endémique *Apis mellifera mellifera* écotype corse !

Denis CASALTA, président de l'AOP Miel de Corse, lance un appel qui concerne aussi bien les éleveurs et vendeurs de reines ou de colonies d'abeilles que les apiculteurs eux-mêmes en les incitant vivement au respect de la préservation de l'écotype Corse en refusant toute introduction de reines, ou de colonies d'abeilles dans l'île.

Floraison des asphodèles près d'Ajaccio
©AOP Miel de Corse

Chers collègues,

Par ce courrier, nous faisons appel à vous pour soutenir notre effort de protection de l'abeille endémique *Apis mellifera mellifera* écotype corse.



Il s'agit d'une abeille noire pilier d'une AOP, massivement et exclusivement répandue sur toute l'île, elle est nettement différenciée et parfaitement adaptée aux conditions du milieu. Elle a été caractérisée à la fois par une étude biométrique puis confirmée grâce à des outils de biologie moléculaire (ADN nucléaire et mitochondrial). Ces travaux, avec la caractérisation des miels de Corse, ont permis l'obtention de l'AOC Miel de Corse – Mele di Corsica en 1998. L'obligation de travailler avec l'abeille insulaire est un des fondements du cahier des charges de notre appellation et nous permet de maintenir des savoir-faire locaux et de mettre en valeur des miels de qualité aux saveurs uniques.

Dès l'apparition du varroa en Europe au tout début des années 80, l'apiculture Corse a joué la carte de l'insularité. Il a été interdit par arrêté ministériel d'introduire cheptel et matériels en provenance de l'extérieur. Varroa est rentré tout de même, mettant à mal l'apiculture insulaire, mais cela a eu pour effet de limiter très largement les échanges avec le reste du "monde" et ainsi de préserver le cheptel d'autres maladies ou pollution génétique.

Mais des menaces spécifiques à l'apiculture sont aux portes de notre île, telles que *Vespa velutina* (frelon asiatique) ou encore *Aethina tumida* (petit coléoptère de la ruche). Et devant l'engouement que rencontre aujourd'hui l'apiculture, nous craignons les introductions d'abeilles ou de reines. En effet, les descendants de reines importées entraîneraient une pollution de la génétique de notre cheptel commun et pourraient faire disparaître l'écotype corse.

Nous avons la chance de travailler et de défendre une abeille endémique, et nous souhaiterions préserver notre patrimoine particulier. Nous avons ainsi besoin de votre soutien pour nous aider à maîtriser toute hybridation de notre cheptel commun insulaire et la préservation d'un bon état sanitaire. Ceci en n'acceptant pas de commande de la part d'apiculteur, mal intentionné ou ignorant, dont l'adresse serait en Corse.

Nous ne doutons pas que vous comprendrez le bien fondé de notre demande et restons à votre disposition pour tout complément d'information. Nous vous prions de recevoir, chers collègues, nos meilleures salutations.

Le Président, Denis CASALTA



par Südzucker

APIINVERT[®]
& APIFONDA[®]

le meilleur pour les abeilles

Michael, manager,
apiculteur passionné
depuis 15 ans.



Rejoignez le réseau



api-nourriture.fr



Depuis plus de 40 ans, les produits de
nourrissement pour abeilles API sont adaptés
aux besoins particuliers des abeilles et
au plus près de leur alimentation naturelle.

EN DIRECT DES LABOS : Le frelon asiatique... et si on comptait combien il nous coûte ?



Si, au début de l'arrivée de *Vespa velutina nigrithorax*, ce sont les nids trouvés et détruits qui étaient comptés en France, c'est aujourd'hui un tout autre exercice qu'ont réalisé les chercheurs de l'Université de Paris-Saclay et du Centre d'économie de l'environnement de Montpellier : mesurer le coût économique du contrôle de l'expansion du frelon asiatique.

Généralement, le coût économique d'une espèce envahissante est divisé en 3 : le coût de la prévention, le coût de la lutte et le coût des dommages. Barbet-Massin et al. (2020) ne prennent cependant pas les coûts de prévention dans leurs calculs dans la mesure où il est assumé que lorsqu'une invasion est déjà en cours, ces coûts sont nuls.

Nous ne nous étendons pas sur la méthodologie et les modèles utilisés mais les résultats parlent d'eux-mêmes. Deux ans après son arrivée en France métropolitaine, 3 départements étaient envahis : coût de la destruction estimé, 408 000€. **La destruction des nids aurait coûté entre 2006 et 2015 près de 23 millions d'euros.** Les auteurs soulignent le fait que la destruction des nids ne répond pas à une stratégie de contrôle de l'expansion de *V. velutina* mais plutôt à une volonté d'éviter tout dommage, qu'il soit lié au risque de piqûre – nids proches des habitations ou aux activités apicoles – nids proches des ruchers. Il y aurait sans doute eu là, une réelle politique plus efficace à mener en temps et en heure.

Selon leurs calculs, détruire 95% des nids détectés triplerait les coûts de destruction (35,7M€) mais pourrait réduire l'expansion de l'espèce de 43% et la densité des nids de plus de 50%.

Côté apiculture, les revenus liés à cette activité s'élevaient à 135M€ en 2015 ; selon l'hypothèse d'une perte de production de miel liée au frelon asiatique de 5%, **la perte pour les apiculteurs s'élèverait à 3,3 M€ par an.** Les auteurs précisent que ce chiffre doit être affiné. S'il l'on regarde du côté du service de pollinisation – avec une diminution là aussi estimée à 5%, la pression du frelon, agent stressant qui bloque le vol des butineuses, induirait un coût associé de près de 50M€.

Enfin, si les conditions climatiques continuent à lui être favorables, cet insecte entré en Europe par la France continuera son expansion et le coût annuel pourrait atteindre **en 2032, 11,9 millions d'euros en France**, 9M€ en Italie, 8,6M€ au Royaume-Uni.

Le coût des dommages sera publié dans un second temps. En attendant, ce coût sera, cette saison encore, clair : perte de productivité, perte de colonies et stress pour l'apiculteur... Mais à un moment où la loi sur la santé animale est en cours de discussions et où la demande des organisations apicoles de prise en charge par l'Etat de la destruction des nids résonne, cet article donne des informations utiles à l'argumentation... car la prise de décision est toujours une histoire de coûts/bénéfices. ●

Source

Barbet-Massin M., Salles J-M., Courchamp F., 2020. The economic cost of control of the invasive yellow-legged Asian hornet, *NeoBiota* 55: 11-25, <https://neobiota.pensoft.net/article/38550/>

En mai, fais ce qu'il te plaît, en août, tue-les toutes !

Je veux parler des ouvrières de frelon asiatique prédatrices de nos abeilles. Leur présence devant nos ruches d'abord discrète en juillet et en août se fait massive en septembre et surtout en octobre. Le cauchemar !

Que faire face à ce fléau ?

Bien sûr il est rassurant de capturer des centaines ou des milliers de frelons en octobre grâce à des bouteilles-pièges mais n'oublions pas que tous ces frelons moribonds ont dévoré nos abeilles quelques semaines auparavant quand ils n'étaient que des larves...

1- Une démographie exponentielle !

La figure 1 traduit graphiquement l'accroissement vertigineux de l'effectif des ouvrières constaté par chacun dans la seconde moitié du mois de septembre (courbe bleue). Il est sans aucun doute la conséquence d'une explosion de l'élevage dans le nid dès le début du mois d'août (courbe rouge) puisque le développement prend plus ou moins 6 semaines du stade œuf à l'émergence.

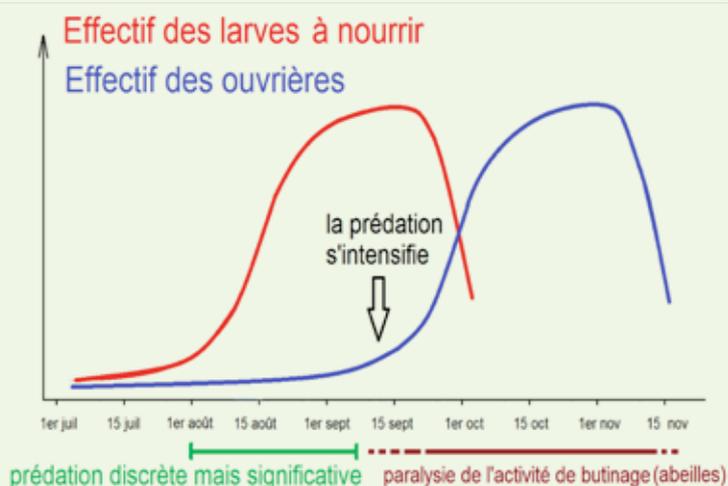


Figure 1 :
Évolution du nombre de larves et d'ouvrières dans un nid de *V. velutina*

2- Une noria discrète mais efficace !

C'est en toute discrétion que le nid va trouver à s'approvisionner en proies pour nourrir toutes ces bouches. Faisons un petit calcul. Début août les ruches sont relativement actives, en tout cas elles ne sont pas paralysées comme en octobre. Donc on peut compter qu'en une heure une prédatrice aura fait autour de 4 rotations. Elle aura travaillé 10 h ce qui nous fait au moins 40 abeilles tuées par jour ! En 10 jours elle aura donc prélevé 400 abeilles sur ma ruche et en un mois 1200 ! Si le nid est suffisamment développé et qu'il dispose d'une cinquantaine d'ouvrières chasseuses alors ce sont 60 000 abeilles qui auront disparu en août dans la zone ! En réalité il faut tenir compte du nombre de ruches susceptibles de servir de garde-manger à 1 km à la ronde. En effet s'il n'y avait qu'une ruche elle serait vite paralysée par cette cinquantaine de prédatrices qui du coup ne pourraient quasiment rien capturer. Plaçons-nous dans un contexte de micro-ruchers disséminés dans un espace urbain.

Avec 10 ruches dans le périmètre, les 50 prédatrices se répartiront en norias de 5 frelons par ruche, la pression de prédation sera forte (un frelon toutes les 2 minutes) mais encore insuffisante pour induire la mise en veille des ruches qui seront donc bien ponctionnées. Au final ma ruche aura tout de même perdu 6 000 abeilles, rien que pour août, ce qui n'est pas négligeable et la communauté des apiculteurs locaux aura gagné un gros nid de frelons à se partager pour l'automne !

3- Une stratégie anti-frelons à imaginer !

Considérons tout nid du frelon asiatique comme un parasite des super-organismes que sont les colonies d'abeilles de son secteur. Il épuise lentement ses hôtes sans forcément les faire mourir.

Face à tout parasite il est nécessaire de mettre en place une stratégie de traitement afin de maintenir le niveau d'infestation à un niveau inférieur au seuil de nuisibilité. Et comme pour tout parasite, il est indispensable d'envisager cette action collectivement.

Si je suis le seul à chasser systématiquement les frelons dès le mois d'août, puis en septembre et octobre, le nid s'approvisionnera sur les ruches de mes voisins et ainsi il pourra grandir et mes efforts pour préserver ma ruche auront été vains, les norias se reconstitueront indéfiniment.

Ainsi je vous propose une stratégie collective à tester pour l'été 2020 : mener à partir du 1er août un affût quotidien de 10 ou 20 minutes jusqu'à tomber à zéro capture par affût. Puis recommencer la semaine suivante jusqu'au mois de novembre. Passer éventuellement à une durée de 20 minutes (voir la discussion ci-après).

J'entends par affût le fait d'être posté à côté de une à quelques ruches et de tuer tous les frelons qui se présentent. Avec une époussette prévoir une planche au sol sous l'entrée pour plaquer le filet et écraser le frelon (voir photographie de la figure 2). Pour plusieurs ruches (prévoir de les rapprocher) utiliser un filet à papillon et se placer devant les ruches pour une bonne visibilité. Des ratés sont inévitables mais avec un peu d'entraînement on obtient un bon rendement ! Attention à être bien attentif car un frelon expérimenté met peu de temps à saisir sa proie...



Figure 2 :
Le dispositif d'affût...

4- Un affût de 10 ou de 20 minutes ?

Depuis quelques années j'accumule des relevés obtenus lors d'affûts. Au cours de ces affûts je note le timing de mes captures. La somme minute par minute des captures réalisées sur plusieurs dizaines d'affûts révèle deux phases d'activité prédatrice entrecoupées d'un répit sans frelon ou presque (voir les exemples de graphiques de la figure 3 et la figure 4 qui résume la séquence).

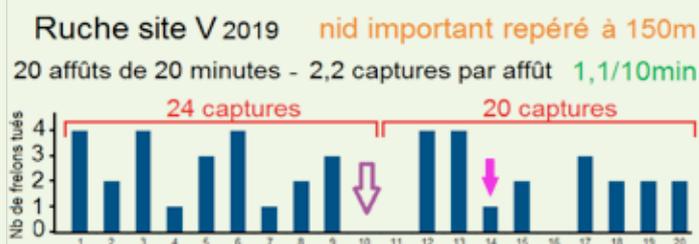


Figure 3 :
Quelques exemples d'évolution des captures de frelons pour divers affûts



Figure 5 :
Un nid de frelon asiatique de 1m de haut. Décembre 2019. Le Mans

Je vous en propose une interprétation.

- > La première phase qui dure une dizaine de minutes correspond aux frelons de la noria en cours.
- > La seconde correspondrait au recrutement de frelons de réserve restés au nid mais connaissant ma ruche. Pourquoi ces frelons ne prennent-ils pas part à la noria ? Peut-être sont-ils occupés dans le nid à d'autres tâches éventuellement pour certains en lien avec la noria (par exemple réception des proies pour les porter aux larves). Cette hypothèse pourrait expliquer que la moindre baisse de flux rentrant de proies soit détectée et entraîne une réaction rapide du nid assurant ainsi la continuité du service !

Il apparaît deux vagues de réactions successives. Une quasi immédiate et la seconde un peu plus longue à s'établir. Cette seconde vague de frelons pourrait correspondre à des frelons connaissant ma ruche mais moins directement en lien avec la noria sur cette ruche ou absents du nid au début de l'alerte mais qui finiraient par réagir en réorientant leur activité sur ma ruche. Ensuite on peut compter sur le travail des exploratrices pour reconstituer la noria à plus long terme. La figure 4 résume la séquence.

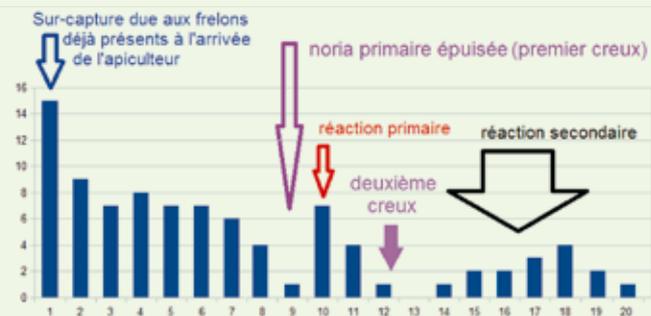


Figure 4 :
Évolution théorique des captures de frelons lors d'affûts de 20 minutes.

Cette séquence théorique (fig.4) peut se décliner en de multiples versions comme l'illustre la diversité des graphes de la figure 3. Plusieurs explications peuvent être proposées. Il peut y avoir plusieurs nids de tailles différentes à des distances variées ou d'autres ruchers plus attractifs. Ce dernier cas de figure pourrait expliquer par exemple la faible prédation subie par ma ruche solitaire du site V en 2019 (fig.3) alors qu'un nid de 1m de diamètre existait à 150 m (fig.5). Les frelons de ce nid se sont vraisemblablement concentrés sur un rucher qui certes était plus éloigné (690m) mais qui présentait deux avantages : le nombre de colonies (une dizaine) mais aussi une fréquentation certainement moins risquée...

Il peut y avoir aussi pour un même nid des durées de rotation différentes pour les frelons actifs sur ma ruche etc. Bref de nombreuses études restent à mener pour élucider la répartition des tâches et les modalités d'optimisation de l'approvisionnement en proies par un nid de *Vespa velutina*.

Pour ce qui est de la durée optimale d'affût à prévoir pour éliminer les frelons de la noria primaire nous voyons donc qu'il dépendra de la distance du nid principal. Une douzaine de minutes semble être un bon compromis que l'on peut ajuster une fois le graphe obtenu à partir de nos propres relevés. Si on dispose de plus de temps on pourra passer à 20 minutes pour éliminer aussi la seconde vague.

Résumons :

- 1- seule une lutte concomitante de l'ensemble des apiculteurs du voisinage peut laisser espérer une réduction significative des nuisances de *Vespa velutina* ;
- 2- c'est début août qu'il faut commencer à chasser du frelon, épuisette en main ;
- 3- mener un affût quotidien de 12 minutes jusqu'à tomber à zéro capture par affût. Peu importe l'horaire. Puis recommencer la semaine suivante jusqu'au mois de novembre.

Bien-sûr le mois d'août est pour bon nombre d'apiculteurs synonyme de vacances et donc d'éloignement de ses ruches MAIS il nous faudra intégrer le frelon asiatique un minimum dans nos vacances d'une manière ou d'une autre quitte à solliciter un voisin ! Même si on ne peut chasser qu'une semaine ce sera mieux que rien... Pensons-y, c'est en août, quand nous sommes sur la plage que nos abeilles se font dévorer ! ●

Nouveau progrès dans la lutte préventive contre le frelon asiatique

AdF

Le 28 février dernier, notre confrère apiculteur-inventeur, Denis JAFFRÉ (médaillé d'or du concours Lépine 2018) et président de la SAS JABEPRODE (Pencran), a inauguré chez les Ets VIGOT PLAST à Rédéné, l'industrialisation de la fabrication de ses pièges sélectifs (module d'accès sélectif) par injection sous presse.



Denis JAFFRÉ au pupitre



Denis JAFFRÉ et son bac de capture

À ce jour ce sont plus de 15 000 paires de modules sélectifs d'accès qui ont été commandées par la France, et aussi maintenant par la Belgique et la Grande-Bretagne récemment envahies par le frelon asiatique *Vespa velutina*.

Les associations de protection de l'environnement, les syndicats apicoles, les GDS apicoles, ...etc vont eux aussi pouvoir disposer de ce piège sélectif et organiser ainsi des campagnes de protection des pollinisateurs en général et plus particulièrement des abeilles !

L'outil existe maintenant, alors organisons nous ! ●

Il a aussi présenté le nouveau prototype du dispositif complet prêt à l'emploi qui sera lui aussi industrialisé dans les prochaines semaines, le bac de capture qui est équipé à chaque extrémité, de deux modules d'accès sélectifs.

Il est le seul piège permettant une sélectivité de 99 % vis-à-vis du frelon *Vespa velutina*, le Module d'Accès Sélectif (MAS) est calibré au 1/100^e, il répond ainsi positivement aux alertes des scientifiques.

En raison du classement de cette espèce exotique invasive anormalement maintenue en deuxième catégorie, les collectivités territoriales doivent organiser elles-mêmes, les campagnes de régulation de l'expansion des populations de frelons asiatiques sur leurs territoires.



Intérieur du bac de capture

Photos © AdF

Montage d'un piège Jabeprode

Michel BRAUX – Syndicat La Champagne Apicole



Cônes Jabeprode

1

Le piège est composé de deux parties :

- Le piège proprement dit
- La caisse d'appâts



2

Le piège pour être sélectif est composé de :

- 1 2 cônes Jabeprode qui laissent entrer frelons et autres insectes (abeilles, guêpes et mouches)
- 2 2 "jous" faites de morceaux de grille à reine ayant pour fonction de laisser sortir les autres insectes.



3

Le piège proprement dit :

- Sur le dessus, un plexiglass permet de contrôler l'intérieur du piège et d'ouvrir pour vider la boîte
- Sur le dessous, un grillage petite maille type "garde-manger", referme la boîte supérieure et isole de l'appât.



4

La caisse d'appâts :

- Rendue solide mais facilement détachable pour réapprovisionner
- Les appâts peuvent être diversifiés : anciennes cires de cadres, déchets de sardines, pâtés pour chat (base poisson)...



Photos © Michel BRAUX

IL NE RESTE QU'À ÊTRE PATIENT... BON PIÉGEAGE ! ●

Dans quel monde vit-on ? Dans celui des voleurs de ruches...

Avec le printemps et l'essaimage, une autre saison débute : celle des vols de ruches. À dire d'apiculteurs, c'est un phénomène qui a toujours existé ; à l'époque, il s'agissait de vol d'une ou 3 ruches. Si de tels larcins existent encore, aujourd'hui ce sont de véritables opérations à grande échelle qui sont organisées et au cours desquelles peuvent disparaître, en une nuit, une centaine de ruches !

En France, ce sont deux vols conséquents qui ont résonné dans la presse en avril dernier. Deux apiculteurs professionnels se sont fait "vider" leurs ruchers d'hivernage et de production de miel de bruyère blanche dans le Var, près de 300 ruches ont disparu.

Des facteurs favorisants

Des apiculteurs professionnels ou des malfrats qui savent juste manier des caisses et qui spéculent, peu importe. L'augmentation du prix des essaims (il faut compter aujourd'hui entre 120€ et 200€ en fonction de la race, du nombre de cadres de couvain et de son statut, hiverné ou de l'année), des taux de mortalité hivernale qui dépassent l'entendement chez certains, une accumulation d'années difficiles ou l'impossibilité d'honorer ses commandes, la liste est longue, et il n'en faut pas plus pour que, de la tentation, on passe à l'action.

Le confinement actuel qui a, de plus, vidé les campagnes et les forêts de ses usagers, est aussi un facteur aggravant à prendre en compte.

Que faire ?

S'il n'y a pas de solution miracle, des mesures existent et certains apiculteurs y ont déjà recours.

L'installation de caméras dans des arbres à proximité du rucher ou de pièges photographiques équipés de flash infrarouge est une de ces options (même si certains décommandent le flash)¹ et a déjà permis de retrouver des malfaiteurs. Une autre technique consiste à cacher des cadres GPS que l'on trouve dans le commerce pour 195€ ou des systèmes d'antivol dans quelques ruches, de manière aléatoire ou dans les plus belles- au choix, pour être averti rapidement de leur déplacement et suivre les voleurs...

Les balances connectées peuvent aussi jouer le rôle de porteur d'alarme. À l'image des ruches de Frédéric M., apiculteur professionnel dans le Queyras, à qui on a subtilisé 180 ruches sur ses ruchers d'hivernage. C'est effectivement son téléphone qui l'a prévenu. Pour Mathieu P., les balances sont une bonne alerte si l'on réside à proximité immédiate du rucher,

1. Exemple : pour une caméra de chasse GSM en intégrant une carte Sim 4,90€/mois, photos et vidéos transmises en temps réel en MMS illimitées, autonomie env. 1 an, il faut compter dans les 200€. D'autres peuvent valoir env. 300€ auxquels il faut ajouter les carte SD et les piles... une dizaine...

Les vols signalés au mois de mars⁴:

Au total, ce sont près de 400 ruches qui ont été volées depuis le début d'année

- 3 ruchers de 90 ruches dans le Var
- 35 ruches dans les Bouches-du-Rhône
- 5 ruches dans le Vaucluse
- 2 vols pour 33 ruches dans le Finistère
- 1 vol de 13 ruches en Loire Atlantique
- 2 vols en région Occitanie
- 1 vol de 4 ruches dans l'Eure
- 1 vol de 4 ruches en Saône-et-Loire
- Et bien d'autres encore !

sinon elles ne sont pas forcément un bon indicateur : "le problème quand on est loin, on a l'alerte mais ce n'est pas forcément un voleur ; il peut s'agir d'un sanglier ou du vent. On a des baisses anormales, ça existe". Lui, ce sont les agents de l'ONF² qui l'ont prévenu. Il n'avait jamais pensé au vol car tous ses ruchers sont en accès difficile, dans des concessions ONF, avec barrières sauf celui-là... "Là, comme c'est le confinement, c'est vide, il n'y a personne (...), il suffit d'un fourgon plateau. "Cependant, selon lui, il faut connaître le coin, avoir repéré le rucher, les accès, et connaître les habitudes du propriétaire, son emploi du temps. Une constatation unanime.

Les mesures de surveillance et de protection des ruchers restent coûteuses, il existe certaines alternatives un peu moins onéreuses pour lesquelles il faut compter une quinzaine d'euros par puce voire moins. Dans un contexte de production difficile, où les difficultés ne manquent pas (inondations pour les uns, sécheresse pour les autres, mortalité hivernale excessive, frelon asiatique...), les apiculteurs sont peu nombreux à s'équiper de ce genre d'outils technologiques. Nous nous permettons de rappeler ici qu'il est interdit de poser des pièges au sein de vos ruchers !

Du côté des assurances

Côté assurance, bon nombre d'apiculteurs ne sont pas assurés car jusqu'alors le risque était faible et le surcoût plus la franchise n'étaient pas justifiés, mais qu'en sera-t-il d'ici quelques années ? Les politiques assurantielles vont-elles évoluer ? Jusqu'ici, seuls les dégâts matériels et l'intérieur de la ruche (si récolte il y a) sont pris en compte, quid de la récolte à venir perdue ?

De la génétique ? Du manque à gagner sur plusieurs saisons lorsque l'on utilise des colonies en production pour faire de l'élevage ? Il y aurait sans doute là un travail à réaliser. Comme nous l'a rappelé Mathieu P., "ce n'est pas tant la ruche que ce qu'il y a dedans qui compte". Il se console en se disant que dans la mesure où il ne s'agissait pas de son rucher de sélection, de ses reines inséminées, sa génétique n'est pas entièrement perdue. De même, grâce à la générosité de ses collègues, il va pouvoir tenter de remonter son cheptel. Il attend aussi la réponse des assurances. Souhaitons-lui le meilleur.

C'est un peu le même constat pour André H., dont les ruches subtilisées à l'automne dernier avec sa récolte n'ont pas été retrouvées : "les assurances, ça aide un peu à faire passer la pilule mais les ruches sont sous-évaluées. On ne récupère jamais les dommages causés. Une ruche, c'est minimum 200€. On a aussi une perte de récolte l'année d'après. Il faudrait revoir les conditions." Il a d'ailleurs dû changer d'assurance : vol de ruches en 2010, inondations, vol de ruches en 2019... "Après, les assurances ne veulent plus vous assurer !"

Un des acteurs majeurs des assurances apicoles³ a bien voulu répondre à nos questions. Pour eux, les vols de ruches sont considérés comme "épisodiques avec une **quinzaine de sinistres par an déclarés**" sur leur portefeuille. Le coût moyen par sinistre vol est de 3800€... Ils fournissent aussi différents conseils, font de la prévention afin de mettre tout en œuvre "pour éviter qu'elles ne soient facilement transportables par une personne seule".

En attendant, saluons l'initiative des gendarmes qui, suite au vol subi par Mathieu P., ont décidé de faire le tour de tous les apiculteurs professionnels du secteur et de proposer, pour ceux qui le souhaitent, d'inclure l'emplacement des ruchers dans leur tournée. Une mesure que l'on pourrait sans doute imaginer étendre aux autres régions.

KONIGIN[®]
chaines d'extraction & matériel de miellerie

CE

GARANTIE 4 ANS

EXEMPLE
chaîne d'extraction:
14 378 € HT

- *Machine à désoperculer (couteaux chauffants) + rampes
- *Extracteur 72 cadres Dadant + rampes de sortie
- *Bac décanteur 160L chauffant
- *Pompe à miel
- *CIRE PRESSE

DISTRIBUTEUR FRANCE :
www.konigin.fr contact@konigin.fr

2. Office national des forêts

3. ... qui assure les apiculteurs via leur contrat Multirisque Agricole créée en 2001

4. Sources : presse locale, Ada-France, Syndicat



Que faire en cas de vol ?

Si vous êtes assuré : signaler le vol à votre assurance le plus rapidement possible.

- *Porter plainte auprès de la gendarmerie*
- *Rassembler tous les éléments pouvant constituer des indices ou des preuves afin d'aider les gendarmes à retrouver les coupables. Notez qu'il est aussi important de préserver autant que possible ces éléments afin de permettre à la gendarmerie de réaliser son enquête.*
- *Signaler votre mésaventure auprès de votre association apicole (syndicat, Ada...) pour que l'information soit partagée.*
- *Vous pouvez aussi mobiliser les réseaux pour obtenir des renseignements, à l'image de Benoît C. dont l'annonce pour retrouver ses ruches a été partagée plus de 1 500 fois⁵. Les réseaux sociaux peuvent apporter non seulement des informations de voisinage mais aussi du réconfort.*

Les enquêtes concernant les différents vols qui ont eu lieu en ce début d'année continuent. Des condamnations pour des vols de ruches antérieurs ont déjà eu lieu, à l'image de la condamnation à 8 mois de prison avec sursis en 2011 dans la région de Perpignan – pas suffisant pour André H. qui fut une de ses victimes avec près de 80 ruches envolées : “il avait tout prévu. Il n'avait pas agit seul. Il faudrait une vraie condamnation” ou l'affaire encore en cours concernant les Ruchers de l'Escoutay en 2018 dans laquelle sans dire de nom et avant même la sentence, Mme THIRY affirmait : “pour lui (le voleur), la punition, c'est que dans ce milieu, il est cuit”. Affaire à suivre !

Une tendance à la hausse ?

Si Pierre G. a bien tenté il y a quelques années de construire un système participatif afin de centraliser et de cartographier les vols de ruches pour alerter la filière apicole, il s'est résolu à fermer son site (www.volderuches.fr) il y a 2 ans. Créé suite aux vols des ruches de sa femme, Pierre voulait aider mais à son grand regret “personne n'a joué le jeu : il n'y a pas eu d'engouement des professionnels, des syndicats.

5. Benoît n'en veut pas au voleur et comprend que certains puissent être en difficulté mais il a fait un appel pour que cette même personne rapporte les ruches à l'endroit où il les a dérobées, qu'il récupère ses abeilles et que tout ceci soit oublié.

Certaines régions ont bien participé cependant comme la Bretagne, la Savoie et Haute-Savoie, les Cévennes. La Corse, ce fut un refus total." Selon lui, il y a peut-être un peu de "honte à s'être fait voler et puis les apiculteurs ne veulent pas de la localisation de leurs ruchers car ils vont revenir à cet endroit." La page Facebook dédiée existe toujours mais n'est plus très active. Il n'existe donc à ce jour aucun registre centralisé des vols de ruches en France. Les données chiffrées existantes sont biaisées et à prendre avec prudence dans la mesure où tous les vols (et toutes les ruches ?) ne sont pas déclarés⁶, où le système des assurances apicoles est un monde en soi... et où la négociation est un sport de combat.

Le vol de ruche est un phénomène sans frontière que le Corona virus n'aura pas réussi à confiner : de la Californie au cœur des amanderaies, au Canada, à la Nouvelle Zélande en passant par nos plus proches voisins comme l'Italie où le nombre de 20 000 ruches volées est avancé, et même l'Allemagne... partout des apiculteurs sont pillés/dépossédés par des gens peu scrupuleux qui profitent d'une relation sans barrière entre l'Homme, les Abeilles et leur Environnement.

L'apiculture est une grande et belle famille au sein de laquelle l'amour des abeilles et des produits de la ruche est le ciment, où l'entraide est généralisée mais au sein de laquelle aussi, on ne pardonne pas.

Un immense merci aux apiculteurs qui ont pris le temps de répondre à nos questions, pour nos échanges, à Adrian CHARTIN, d'ADA France, et Mélanie ZOBEL, de PACIFICA. ●

Sources :

- www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/je-sais-que-ce-n-est-pas-la-solution-pourquoi-des-apiculteurs-piquent-les-ruches-de-leurs-voisins_2788471.html
- www.lejisl.com/edition-macon/2020/03/19/laize-quatre-ruches-volees-et-deux-endommagees
- www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2020/04/04/276-ruches-de-deux-apiculteurs-haut-alpins-volees-dans-le-var

Dernière minute !
Un vol de 70 ruches a eu lieu en Corse.

6. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas eu de retour des chiffres des compagnies d'assurance

© Photos : AdF

LABORATOIRE

Famille Michaud
APICULTEURS DEPUIS 1920

Accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 et habilité par l'INAO

UN PROFESSIONNALISME SUR LEQUEL VOUS POUVEZ VOUS APPUYER !

Notre équipe de techniciens et ingénieurs sont à votre entière disposition pour qualifier et caractériser les meilleures origines et les meilleures récoltes à l'aide de méthodes performantes. L'ensemble de nos analyses permet de garantir la pureté et l'authenticité de vos miels.

Analyses physico-chimiques
HMF (hydroxyméthylfurfural), Humidité, Couleur, pH, Diastase...

Analyses contaminants

Analyses d'authenticité

Analyses polliniques

RECONNAISSANCE DE NOTRE EXPERTISE

- Participations aux circuits d'intercomparaison (BIPEA, FAPAS, PROGETTO TRIESTE)
- Organisation de tests d'intercomparaison sur les résidus de médicaments vétérinaires
- Membre IHC (International Honey Commission)

ASSURANCE QUALITÉ

Notre démarche qualité passe par une amélioration permanente de notre savoir-faire. Notre laboratoire est accrédité COFRAC selon le référentiel NF EN ISO/CEI 17025. Notre laboratoire est habilité par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).

NOS POINTS FORTS

Fiabilité de nos résultats d'analyses	Vos résultats en 21 jours maximum
 <small>ACCREDITATION N°1-5527 Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr</small>	

Plus de 100 000 analyses par an

11 techniciens et ingénieurs

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

Patricia BEAUNE
 Tél. : 33(0)5 59 21 91 27
 pbearne@famillemichaud.com

Régine LURDOS & Aurélie ROSSI
 Tél. : 33(0)5 59 21 91 34
 laboratoire@famillemichaud.com

Domaine Saint-Georges Chemin de Berdoulou - 64290 Gan - FRANCE - www.famillemichaud.com

Analyse pollinique des miels – Les Ericaceæ (6)



L'arbousier, *Arbutus unedo*

Le genre *Arbutus* comprend, dans l'hémisphère Nord tempéré, une vingtaine d'espèces. En France, les anciennes flores citent trois espèces, mais la systématique actuelle n'en retient plus que deux : *Arbutus unedo* et *Arbutus andrachne*, arbousier de Chypre, très rare, présent dans les Bouches du Rhône. L'autre espèce était le "raisin d'ours", *Arbutus uva-ursi*, dénommé en fait *Arctostaphylos uva-ursi*. Cette dernière espèce est surtout présente dans les Alpes et les Pyrénées, ainsi que dans les Corbières et les Causses. C'est une espèce de demi-ombre à héliophile, xérophile de large amplitude et acceptant tous les types de sols qu'ils soient calcaires ou acides. Elle est nectarifère.

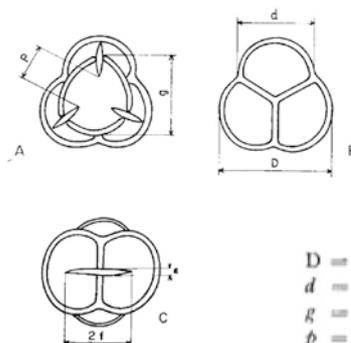
L'arbousier est surtout une espèce méditerranéenne mais il est également présent sur les côtes atlantiques. Cette espèce est assez thermophile et héliophile. C'est une mésoxérophile de sols siliceux. À ce titre, c'est une plante typique de certains maquis, *Ericion arborae*, ce qui explique sa forte représentation en Corse, ainsi que dans certaines zones siliceuses de Provence comme le Massif des Maures. Il est également présent sur les zones siliceuses de tout le Bassin méditerranéen jusqu'à 600 mètres d'altitude. L'arbre qui peut vivre 400 ans fleurit de novembre à décembre. Il est très visité par les abeilles.

• Le miel

Le miel d'arbousier est brun foncé, à cristallisation fine et assez rapide. Si son arôme est faible, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il ne laisse personne indifférent en bouche, tant son amertume est intense et devient même insupportable pour certains. Cette amertume est due à un de ses composants spécifiques, l'arbustine. Lors du titrage acidimétrique de ces miels avec de l'hydroxyde de sodium, la solution de miel d'arbousier vire de l'ambré au rose et redevient ambrée lors du titrage retour avec l'acide sulfurique. L'arbustine se comporte donc comme un indicateur coloré.

Les miels monofloraux d'arbousier se récoltent surtout en Corse. Les miels de maquis d'automne de l'île de Beauté contiennent souvent de l'arbousier, avec une amertume caractéristique que l'on ne trouve plus dans les miels de maquis de printemps souvent, eux, à dominante de bruyère arborescente...

• Le pollen



D = 52,2	(49 < D < 54)
d = 39,7	(38 < d < 41)
g = 38,6	(37 < g < 40,8)
p = 11	(9 < p < 14,3)

C'est un gros pollen qui apparaît presque comme circulaire. En préparation non colorée, il apparaît légèrement ambré au microscope, ce qui est assez rare en méliissopalynologie. (Préparation sur du pollen frais non coloré).

Un miel d'ericaceæ d'outre-Atlantique

• "Sourwood honey" aux États-Unis

Le "sourwood" ("littéralement" bois acide", "sour gum" ou "sorrel tree" voire "Lily of the Valley tree" (*Oxydendron arboreum*) est un arbre qui appartient à la famille des *Ericaceæ*. Son nom français est "andromède en arbre". On peut le trouver en France comme plante ornementale.



Comme le montre la carte, on le trouve surtout de l'Alabama à la Virginie. En fait, c'est une plante commune dans la chaîne des Appalaches, surtout fréquente du nord de la Géorgie à la Caroline du Nord. C'est d'ailleurs dans cet État que tous les ans la ville de "Black Mountain" organise un festival du sourwood avec dégustation et vente de ce miel. Mais c'est de Géorgie que j'ai eu l'occasion d'avoir des échantillons que j'ai pu analyser. Ce sont des miels clairs très aromatiques, anisés et épicés. Leur coloration est particulière puisqu'ils sont roses. Un rapport fructose/glucose très élevé ($\approx 1,7$) implique qu'ils ne cristallisent pas. Ils contiennent également du erlose ($> 1\%$).

Dans l'hémisphère nord, les ericaceæ sont présentes jusqu'au 83^{ème} parallèle. Dans l'hémisphère sud, ils sont moins représentés, sauf en Afrique du Sud, mais également sur quelques hautes montagnes africaines comme sur le massif du Kenya, sur le Nimba en Haute Guinée. Ils entrent très souvent dans la composition de miels polyfloraux.



Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion d'analyser un miel commercialisé sous le nom de "Miel du cercle polaire", originaire de Finlande. Dans ces toundras polaires, la saison est courte, mais on y transhume avec des colonies hivernées plus au sud. Il s'agissait d'un miel très simple comprenant des pollens d'une ronce herbacée, *Rubus chamæmorus* et d'une ericaceæ ! ●

La Carniole REINES
depuis 1986

reines Carnica pures
sélectionnées
marquées
en direct de
la Carniole
avec certificats,
subventions

expéditions
expresses de reines
dans toute la France

points de livraisons
d'essaims hivernés,
paquets d'abeilles,
en Auvergne, Alsace,
Bourgogne, Rhône, Savoie

**REINES
ESSAIMS
PAQUETS
2020
ABEILLES
CARNICA**

21, Zac du gros chêne
63910 Chignat
Tél: 04 73 62 95 91
du Lundi au ven. 8h45 17h30
lacarniole@gmail.com



Tarte spirale aux légumes, chèvre frais & miel

Ingrédients

- 1 pâte feuilletée
- 4 à 6 carottes (selon leur taille)
- 2 courgettes moyennes bio
- 200 g de chèvre frais
- 1 cuillerée à soupe de crème liquide
- 1 cuillerée à soupe de miel
- 2 œufs
- quelques feuilles de menthe fraîche
- poivre du moulin
- pignons de pin



© Céline LAIR

Recette

- **Foncez** un moule à tarte préalablement beurré avec la pâte feuilletée. **Disposez** dessus des haricots secs et enfournez pour 10 minutes à 180°C. **Retirez** ensuite les haricots secs.
- **Pelez** les carottes et lavez soigneusement les courgettes (si possible, ne les pelez pas, elles donneront ainsi de la couleur à la tarte). **Détaillez** de fines lamelles de légumes à l'aide d'une mandoline ou d'un éplucheur. **Faites précuire** les lamelles de légumes 1 à 2 minutes à la vapeur.
- Dans un bol, **écrasez** le fromage de chèvre à la fourchette puis **ajoutez** la crème, les œufs battus, le miel et la menthe lavée et finement ciselée (**réservez-en** un peu pour décorer après cuisson). **Poivrez** et **mélangez** bien.
- **Étalez** la préparation au fromage sur la pâte.
- **Disposez** successivement des lamelles de carottes et courgettes de l'extérieur vers l'intérieur de la tarte. **Parsemez** de pignons.
- **Enfourez** pour 30 minutes environ.
- **Laissez reposer** à température ambiante et **décorez** avec le reste de menthe.
- Vous pouvez **déguster** cette tarte tiède ou froide.

“Une tarte aux notes ensoleillées dont la mise en œuvre demandera un peu de patience mais pour un résultat qui épatera.”

Muffins diététiques au miel

Recette pour 10 muffins

Difficulté : *

Préparation : 15 min

Temps de cuisson : 30 min

Temps total : 45 min

Nombre de kcal/personnes : 291 kcal

Ingrédients

- 2 pots de 100 g de Faisselle
- 2 bananes bien mûres
- 1 œuf
- 60 g de miel toutes fleurs
- Zeste d'1/2 citron
- 200 g de farine fluide

Recette

- **Préchauffer** le four à 200°.
- **Écraser** les bananes à l'aide d'une fourchette.
- Dans un saladier, **battre** l'œuf avec le miel, la faisselle, et les zestes.
- **Ajouter** la farine et la levure préalablement tamisées.
- **Répartir** la pâte dans les moules à muffins, jusqu'au 2/3.
- **Faire cuire** au four 30 minutes.
- **Déguster** tiède ou froid.



Le + diététique

- Ce muffin apporte 291 kcal alors qu'un muffin "classique" apporte 457 kcal.
- Avec seulement 88 Kcal et 6,8 g de lipides pour 100 g, la faisselle est le fromage le moins riche du marché. Elle reste en revanche plus grasse qu'un yaourt.
- Vous pouvez prendre 2 muffins en collation avec une boisson chaude sans sucre et un fruit afin d'équilibrer votre goûter.





Les piqûres graves, les reconnaître, les gérer

L'apiculture est certes une passion dévorante. Certes elle peut s'accommoder de quelques désagréments. Certes, le plus fréquent de ces désagréments est bien sûr la piqûre. Quel apiculteur peut se vanter de ne jamais avoir été piqué ?

Dans la quasi-totalité des cas, les choses se résolvent spontanément ou avec des thérapeutiques légères plus ou moins magiques dont chaque apiculteur garde le secret.

Parfois, l'évolution est plus défavorable, pouvant aller jusqu'à engager un pronostic vital qui nécessitera une thérapeutique lourde. Ce sont les piqûres graves.

Elles ne sont pas exceptionnelles et le développement exponentiel de l'apiculture urbaine multipliant les contacts entre les abeilles et la population les rendra bien plus fréquentes à l'avenir.

Il n'est pas question ici de vouloir remplacer le médecin mais d'attendre les secours dans les moins mauvaises conditions par des gestes simples.

On peut différencier trois types de piqûres graves :

- Les piqûres multiples par une nuée d'abeilles
- L'allergie au venin
- La piqûre simple, unique mais située dans une zone stratégique du corps

1- Les piqûres multiples par une nuée d'abeilles

L'intensité des symptômes est liée directement à **la quantité de venin injecté** donc au nombre de piqûres ; c'est un effet toxique.

On estime qu'au-delà de 50 piqûres, une hospitalisation est nécessaire et que le pronostic vital est engagé à partir de 100 piqûres. Ces chiffres ne reflètent pas complètement la réalité car de nombreux facteurs peuvent intervenir, l'âge, le poids, les comorbidités (maladies chroniques concomitantes), la localisation des piqûres.

La toxicité du venin agit sur divers organes, la peau, les reins, le cœur. La symptomatologie est marquée, avec des réactions cutanées diffuses sur toutes les zones de piqûres, accompagnées de gonflement (œdème), de palpitations, de malaise, de troubles de la conscience.

Une particularité de ces piqûres multiples est de pouvoir concerner plusieurs victimes et atteindre également les secours. Le premier geste sera donc d'isoler la (ou les) victime(s) dans un endroit protégé, de l'allonger et de soulever ses membres inférieurs afin de préserver l'irrigation sanguine du cerveau.

Appeler rapidement le 15. Un médecin vous conseillera par téléphone en attendant les secours.



Dizaines de dards laissés sur un gant de protection ©France de LA ROQUE

2- L'allergie au venin d'hyménoptères

Ne sera traitée ici que l'allergie immédiate par anaphylaxie. Les réactions retardées font intervenir d'autres mécanismes et ne posent pas de problème d'urgence.

L'allergie au venin d'hyménoptères n'est pas si rare que cela, atteignant 5 à 17% de la population française (J. Birnbaum / *Revue française d'allergologie et d'immunologie clinique*, 45 (2005) 489–492).

Comme cette allergie ne se manifeste qu'après plusieurs piqûres survenues précédemment, les apiculteurs sont donc une population à risque.

Tous hyménoptères confondus (abeilles, guêpes, frelons, bourdons et autres abeilles sauvages, fourmis), la mortalité en France a été évaluée à 15 personnes par an. (INVS rapport 2014).

À noter que s'il existe des allergies croisées entre les abeilles et les bourdons, il n'y en a pas entre les abeilles et les guêpes ou les frelons.

Mécanismes d'action

L'allergie par anaphylaxie se manifeste par une libération d'histamine entraînant des réactions sur différents systèmes. Ces signes sont généralisés, à distance de l'endroit de la piqûre.

- Réaction cutanée avec une urticaire généralisée



Poussée d'urticaire ©France de LA ROQUE

- Réaction vasculaire avec un relâchement brutal du tonus des muscles entourant les artéoles entraînant une vasodilatation intense avec :
 - Effondrement de la pression artérielle.
 - Augmentation du rythme cardiaque qui va tenter de conserver une certaine pression sanguine.
 - Œdèmes (gonflement) au niveau des muqueuses, lèvres, langue (**œdème de Quincke**), digestif, cérébral, pulmonaire.
 - Contraction des muscles bronchiques pouvant aller jusqu'à une crise d'asthme.
- Important. Cette réaction est indépendante de la quantité de venin injectée.** Une seule piqûre peut suffire à la déclencher.

Symptomatologie

La réaction allergique apparaît toujours avec un **temps de latence** de quelques minutes à une heure après une piqûre. Un œdème n'apparaissant que le lendemain matin n'est pas une réaction anaphylactique. De même un malaise apparaissant immédiatement après une piqûre orientera plutôt vers une réaction vagale.

Les signes sont à **distance** de la zone de piqûre

- Urticaire généralisée
- Œdème des muqueuses
- Douleurs abdominales
- Confusion mentale

Un seul de ces signes doit immédiatement entraîner un traitement d'urgence car l'évolution peut être très rapide vers un **choc anaphylactique** gravissime.

Conduite à tenir

- Allonger la victime sur le dos et lever ses membres inférieurs pour permettre l'irrigation sanguine du cerveau. Si la victime est inconsciente, la mettre en **position latérale de sécurité**.
- Faire d'urgence une injection sous cutanée d'une seringue d'**adrénaline avant même d'appeler le 15. C'est une question de minutes !**

Action de l'adrénaline

Elle contrecarre l'action de l'histamine en dilatant les bronches et en augmentant la pression sanguine. Son action est très rapide, quelques minutes, voire quelques secondes.

Où se procure-t-on l'adrénaline injectable ?

Sur prescription médicale, dans les pharmacies. C'est un produit remboursé par l'Assurance Maladie.

Elle se présente en kits de deux stylos auto-injecteurs.

Qui peut faire l'injection d'adrénaline ?

Tout le monde peut la faire sans formation préalable.

L'adrénaline se présente sous forme de stylos auto-injectables à appliquer sur la face externe de la cuisse, même au travers des vêtements. Des vidéos de démonstration sont disponibles sur le site internet des fabricants. Lors de l'injection, bien attendre une dizaine de secondes que tout le produit soit injecté avant de retirer la seringue.



Manière d'injecter l'adrénaline ©France de LA ROQUE

Y a-t-il des contre-indications à l'injection d'adrénaline ?

À la dose utilisée, **il n'y a aucune contre-indication** à l'emploi de l'adrénaline injectable, même chez l'enfant.

Il est parfois nécessaire d'injecter une seconde dose mais seulement sur les conseils du médecin du 15.

Que se passe-t-il si on injecte une dose d'adrénaline alors que ce n'est pas nécessaire ?

Rien.

Seule la présentation à 0,3 mg/0,3 ml est à utiliser chez l'adulte et l'enfant de plus de 20 kg.

Elle est vendue sous plusieurs noms commerciaux Anapen®, EpiPen®, Jext®, Emerade®.

Elle ne doit pas être conservée au réfrigérateur.

Peut-on utiliser d'autres médicaments, anti-histaminiques, corticoïdes par exemple ?

Non ! Ce sera du domaine du médecin urgentiste.

Après l'injection d'adrénaline, l'hospitalisation est-elle nécessaire ?

Oui. L'action de l'adrénaline est limitée dans le temps et un effet rebond est possible dans l'heure qui suit. Le transport doit être fait par l'ambulance (ou l'hélicoptère) du SAMU.

Une surveillance de 24 heures suffit en général.



Exemple de situation d'urgence ayant entraîné un transfert par hélicoptère
© Bernard DHESLEMMES

3- Ces piqûres dont le siège est dangereux

Certaines piqûres peuvent mettre la vie de la victime en péril, en dehors de toute allergie. Il s'agit des piqûres à l'intérieur de la cavité buccale ou de l'hypopharynx (arrière gorge).

Cette éventualité est rarissime au rucher. Par contre, dans les environs, s'il fait chaud, une abeille peut être avalée par inadvertance en buvant un verre de boisson sucrée.

La symptomatologie est très violente. Outre la douleur, elle est dominée par une gêne respiratoire intense nécessitant l'appel au 15.

En attendant les secours, **ne pas faire allonger la victime** mais l'asseoir par terre, penchée en avant.

La prévention

Mieux vaut prévenir que guérir. Une allergie à une piqûre est imprévisible, même sans antécédents particuliers. Un certain nombre de règles sont à respecter, que nous faisons appliquer dans nos ruchers :

- Ne pas aller seul au rucher. D'abord l'apiculture doit être une activité conviviale, ensuite quelqu'un pourra appeler les secours en cas d'accident.
- Avoir sur soi un kit d'adrénaline auto-injectable en cours de validité. L'avoir chez soi ne sert à rien, vous n'aurez pas le temps d'aller le chercher.
- Ne pas se laisser impressionner par les "vieux" apiculteurs qui manipulent sans aucune protection. Sortez couverts !
- Ne pas oublier que des gants en cuir ou en latex ne sont pas forcément étanches au dard de nos amies.
- Soyez prudents. Il vaut mieux deux petites interventions au rucher qu'une longue visite au milieu d'abeilles énervées. ●

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre article du n° 1078 de mai : les figures 2a (p.47) et 2b (p.48) ont été inversées.



REINES BUCKFAST
- Simplement les meilleures reines

Notre élevage se base sur
40 années
d'expérience

**VOTRE GARANTIE
POUR UNE BONNE SAISON!**

Acheter les reines en ligne:
www.buckfast.dk

KELD BRANDSTRUP
MANAGER DE LA SOCIÉTÉ
"BUCKFAST DANEMARK"



CHALLENGE ÉLECTRO - APICOLE

OBJECTIF

AIDER LES APICULTEURS À MIEUX PROTÉGER LES ABEILLES

Le S.N.A., avec le concours de la F.N.G.T.A., organise pour l'année universitaire 2020/2021, un challenge ouvert à toutes les formations d'électronique/informatique qui souhaitent aider les apiculteurs à mieux protéger les abeilles.

LES PARTICIPANTS

Les élèves/étudiants suivant une formation, de niveau Bac + 2, Bac + 3 ou plus, dans le domaine électronique et/ou informatique durant l'année universitaire 2020/2021.

PROJETS

Les travaux des étudiants porteront sur l'un des thèmes suivants :

- › Outils de comptage des varroas tombés au fond de la ruche ;
- › La lutte contre le frelon asiatique ;
- › L'acquisition de données pour aider à la conduite d'une ruche.

INSCRIPTIONS

Le règlement du challenge sera envoyé à tous les établissements ou équipes qui se seront inscrits par envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : abeille-fngta@orange.fr avant le **30 septembre 2020**.

PRIX

Plusieurs milliers d'euros à distribuer.

N'hésitez pas à faire connaître ce challenge autour de vous !

En partenariat avec



Comment qualifier la concurrence alimentaire entre l'abeille domestique et les pollinisateurs sauvages ?

Durant les 40 dernières années, différents facteurs ont conduit à une évolution significative de la répartition du cheptel apicole en France, avec une professionnalisation du métier, sous la pression du varroa, et une nécessité des transhumances pour augmenter la rentabilité des activités. Cela a joué d'un point de vue géographique et social et a amené à :

- Augmenter significativement les densités de ruche par rucher.
- Occuper d'autres territoires comme le milieu urbain ou des zones type "Natura 2000" pour, dans ce cas, satisfaire à des obligations réglementaires (MAEC pollinisation).

Par ailleurs, l'intensification de l'agriculture et la fragmentation des habitats a aussi joué sur la migration des ruches vers les zones urbaines et les zones naturelles pouvant offrir plus de ressources mellifères aux abeilles domestiques.

Face à ces concentrations de ruches, des études ont été menées sur la compétition alimentaire entre l'abeille domestique et les pollinisateurs sauvages. Certaines recherches ont déjà démontré des compétitions pour la ressource florale sur des sites bien précis (Ropars *et al.*, 2019 ; Magrach *et al.*, 2017). *A contrario*, des recherches ont observé une présence neutre, voire bénéfique de l'abeille domestique (McCune *et al.*, 2019 ; Franklin *et al.*, 2019). Dans ce contexte, la comparaison des articles reste difficile puisque les conditions climatiques, l'hétérogénéité du paysage ainsi que l'abondance de la ressource mellifère sont très variables.

Par conséquent, la problématique de cette compétition provoque de vifs débats entre naturalistes/biologistes et apiculteurs, concernant la préservation des pollinisateurs et la conservation de l'activité apicole, notamment dans les zones naturelles protégées.

Parlons en chiffres

En activant le principe de précaution, certaines études suggèrent donc de limiter voire d'interdire la présence de ruches, notamment dans les espaces naturels gérés par les conservatoires comme les zones Natura 2000 ou les réserves naturelles. Les mesures de gestion préconisent de ne pas dépasser une densité maximale de 3,1 colonies par km² d'après l'article de Steffan-Dewenter et Tschamtkke, (2000). Cependant, les résultats de cette étude n'ont pas de bases scientifiques assez solides. L'étude de Henry et Rodet (2018) suggère quant à elle de prendre en compte la distance inter-ruchers, le positionnement entre ruchers pouvant être un facteur déterminant, en jouant sur les aires d'interaction et donc potentiellement de compétition avec les pollinisateurs, particulièrement les abeilles sauvages. Néanmoins cette étude a été menée dans des conditions particulières, sur la côte Bleue sur le littoral méditerranéen, avec des miellées de romarin et où des milliers de ruches arrivent en transhumance.

Les zones agricoles, seules zones permettant de continuer l'activité apicole ?

Certains scientifiques militent pour maintenir l'activité apicole uniquement en zone agricole. Cependant, l'activité apicole serait alors intensifiée et nécessiterait de multiples transhumances et nourrissements pour combler le manque alimentaire dû au manque de ressources florales. De plus, la sélection des abeilles serait alors orientée vers la production et non en fonction de leur rusticité et de leur adaptation locale. En outre, l'interdiction d'implantation de ruches sur les zones naturelles rendrait compliqué le respect de la Charte pour la production de miel biologique et aurait des conséquences sur la durabilité des exploitations.

Un impact économique pourrait aussi être constaté puisque les miels produits en zones naturelles ont souvent une meilleure plus-value que les miels produits en grandes cultures.

Même si une forte concentration de ruches peut provoquer une compétition avec les autres pollinisateurs, les mesures prises dans les zones naturelles devraient être prises au cas par cas, en prenant en compte l'hétérogénéité du paysage et la ressource alimentaire notamment. Pour répondre à cette problématique, ne faudrait-il pas augmenter la ressource mellifère et non bannir l'activité apicole des zones naturelles ?

Projet d'étude au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Trou de Leu

Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles se propose de réaliser une étude en zone naturelle où la problématique se pose, avant que le principe de précaution ne soit appliqué.

En effet, c'est dans la Réserve Naturelle Régionale du Trou de Leu, située dans le Grand Reims dans la Marne, que cette association, en partenariat avec le syndicat de la Champagne Apicole, souhaite évaluer la compétition entre *Apis mellifera* et les pollinisateurs sauvages.



Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles est une association Loi 1901 d'intérêt général, qui agit en faveur de la protection des pollinisateurs et de leurs écosystèmes. Elle travaille à faire reconnaître l'importance de la ressource alimentaire pour la santé des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages, et à améliorer l'offre florale des territoires français.

Pour plus d'informations :
www.reseau-biodiversite-abeilles.fr

Ce projet consistera à réaliser un inventaire complet des pollinisateurs dans un rayon de 3 km autour d'un petit rucher présent sur le site de la Réserve Naturelle du Trou de Leu, avec une identification des pollinisateurs sauvages jusqu'à l'espèce (Apidae, Syrphidae, Lepidoptère) et des abeilles domestiques. Les fleurs butinées par chaque espèce seront notées afin d'évaluer la compétition potentielle à l'échelle des espèces florales et à celle des espèces pollinisatrices.

En complément, une analyse du territoire avec une cartographie du milieu et une évaluation botanique des habitats semi-naturels dans ce même rayon seront réalisées afin de prendre en compte la qualité du paysage, l'abondance et la diversité des espèces mellifères sur toute la saison, d'avril à septembre. Ce projet de 3 ans prendra en compte aussi la pression des ruches, avec une diminution du nombre de colonies chaque année sur le site du Trou de Leu afin de pouvoir mesurer l'impact potentiel d'une diminution du nombre de colonies sur l'abondance et la diversité des pollinisateurs.

Ce projet répond à la fois au problème de la protection des espaces sur lesquels sont définis des espaces à enjeux écologiques forts tels que la réserve naturelle régionale du Trou de Leu, ainsi qu'à un problème sociétal qui est la présence de l'activité apicole près d'espaces à enjeux écologiques.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations et soutenir le projet pour qu'il se réalise, contactez-nous à cette adresse : contact@asso-rba.fr

Clara AMY, directrice technique du Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Dominique MAREIGNER, président du syndicat des apiculteurs de l'arrondissement de Reims (Champagne Apicole) ●

Références bibliographiques

- Franklin E., Carroll T., Rickard K., Blake D., Diaz A. Steffan-Dewenter et Tscharntke, (2019) Bumble bee forager abundance on lowland heaths is predicated by specific floral availability rather than the presence of honey bee foragers: evidence for forage resource partitioning. *Journal of Pollination Ecology*, 24(19), 2018, pp 172-179.
- Henry, M., and Rodet, G. (2018). Controlling the impact of the managed honeybee on wild bees in protected areas. *Sci. Rep.* 8:9308.
- Magrach, A., González-Varo, J.P., Boiffier, M. et al. (2017) Honeybee spillover reshuffles pollinator diets and affects plant reproductive success. *Nat Ecol Evol* 1, 1299–1307.
- McCune, F., Normandin, É., Mazerolle, M.J. et al. (2020) Response of wild bee communities to beekeeping, urbanization, and flower availability. *Urban Ecosyst* 23, 39–54.
- Ropars L, Dajoz I, Fontaine C, Muratet A, Geslin B (2019) Wild pollinator activity negatively related to honey bee colony densities in urban context. *PLoS ONE* 14(9).
- Steffan-Dewenter, I., Tscharntke, T. (2000) Resource overlap and possible competition between honey bees and wild bees in central Europe. *Oecologia* 122, 288–296.

IMAGES INSOLITES

Un de nos lecteurs constate régulièrement des abeilles posées sur le dos des grenouilles de son bassin. Quelqu'un peut-il nous dire ce que les abeilles y collectent : du mucus ? de l'eau tiédie ? autre ?

© Jean-Marc TYLCZ



Essaim d'abeilles logé sous le clocher de l'église de Saint-Genix-sur-Guiers en Savoie.

© Jean LUTRIN



© Roger VAL



VIE DES STRUCTURES APICOLES

Retrouvez l'intégralité
des comptes-rendus sur
www.labeilledefrance.com 

DORDOGNE

24- LE RUCHER DU PÉRIGORD

Le Rucher du Périgord a tenu **son assemblée générale au complexe Gérard Philipe à Coulounieix-Chamiers le 8 mars 2020.**

Le président, Daniel DUMONTEUIL, a présenté les invités et excusé Frank ALÉTRU, président du SNA, retenu par son assemblée générale à Avignon.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 10 mars 2019 a été approuvé. Daniel DUMONTEUIL a commenté le diaporama des activités du syndicat de l'année dernière : manifestations, formation au rucher-école, comité d'entraide. Monique LAFAURIE, trésorière, a présenté le bilan financier, puis le président a lu la lettre des vérificateurs aux comptes. Il a demandé une minute de silence en mémoire de nos collègues disparus.

Bilan moral et bilan financier ont été approuvés à l'unanimité. Les 7 candidats au conseil d'administration, 5 à renouveler et 2 à pourvoir, ont été élus avec 59 voix.

La revue sera éditée en couleur à partir de janvier 2021, l'abonnement à la revue du Rucher du Périgord augmentera de 4€ par an. Adopté à l'unanimité.

La parole aux invités :

M. CHABRETOU Roger, président du conservatoire de l'abeille noire du Limousin a évoqué ses travaux et sa formation à l'élevage de reines.

Mme BOISSINOT Sylvie, présidente du GDSA. Le plan sanitaire d'élevage a été renouvelé en juin pour 5 ans, 6 techniciens sanitaires apicoles sont formés pour vérifier l'état sanitaire des ruches. Etre adhérent au GDSA permet d'obtenir des médicaments au meilleur prix, de disposer de conseils sanitaires pour les abeilles, de guider dans les démarches en cas de mortalité, de participer à la lutte contre le frelon asiatique.

M. NÉGRIER Jean-Jacques, animateur de la filière apicole, représentant la chambre d'agriculture, a exposé le problème d'alimentation des abeilles. Apidor a financé environ 1 500 ha de culture de plantes mellifères les années précédentes. En 2019, les administrateurs ont choisi de participer au financement des arbres et arbustes à production apicole. D'une part, ces derniers résisteront mieux aux changements climatiques avec un système racinaire profond, et d'autre part, ils seront en place pendant plusieurs années. Ces plans proviennent d'un pépiniériste local.



Ouverture de l'assemblée générale par Daniel DUMONTEUIL

M. MONBRIAL Jérémie, président de l'Abeille Corrézienne, a fait part des activités de son syndicat : foire au miel et fête de l'abeille, où beaucoup d'élèves ont manifesté un vif intérêt pour l'apiculture.

M.BÉDÉ Bernard, botaniste et apiculteur nous a présenté les liens étroits entre les abeilles et les fleurs. Elles sont indissociables. La plante produit le nectar, le pollen, la propolis et le miellat. L'abeille, par son action pollinisatrice, permet la reproduction de la plante. Le conférencier a évoqué la stratégie des fleurs pour attirer les abeilles, leurs formes et leurs couleurs que l'abeille perçoit différemment de l'homme, puis la classification des plantes.

La réunion s'est prolongée autour du verre de l'amitié avec l'hydromel du Rucher, suivie du repas pris en commun à la Vieille Auberge à Coursac.

La secrétaire,
Marie-Rose PATRIARCA

MEUSE

55 – SYNDICAT APICOLE DE LA MEUSE

Effectif en hausse...

L'assemblée générale du syndicat apicole de la Meuse (139 membres) s'est tenue à Void-Vacon le **samedi 14 mars 2020**. Toutes les dispositions vis-à-vis du coronavirus avaient été prises et ont été respectées. La séance a débuté par un remerciement du Président Christian MANGEOT aux élus. Ceux-ci ont pris le temps de témoigner de leurs actions en faveur des abeilles et de l'apiculture. Le rapport d'activité présenté par le secrétaire Alain GAUCHER et le rapport financier énoncé par le trésorier Didier ODINOT ont été validés à l'unanimité. Quatre membres du conseil d'administration ont été élus ou réélus : Christian MANGEOT – Alain GAUCHER – Jean-Pierre MARCHAL – Jean-Michel RINGLÉ.

Pour l'avenir, de belles perspectives ont été explicitées par le Président ; il s'agit d'actions de formation pour les apiculteurs tant au niveau du développement du cheptel que du maintien du suivi sanitaire. Pour tous, des visites dans les écoles se poursuivront et deux journées ouvertes à tout public vont être programmées.

Le syndicat souhaite élargir son domaine d'intervention en acceptant les néophytes intéressés par le miel, les abeilles et la nature. Une revue traitant de ces sujets est maintenant disponible pour les adhérents. On y parle bien sûr d'abeilles mais également de coccinelles, de papillons, de gelée royale, de plantes, de floraisons ! Ces programmations font partie du rapport d'orientation qui a également été validé à l'unanimité. Cette assemblée générale ouverte à tout public a été l'occasion de rappeler la réglementation à respecter en apiculture. La matinée s'est terminée par une tombola gratuite pour tous.

Elle a permis d'offrir 13 beaux lots en rapport avec l'apiculture.



Assemblée générale suivie par le sénateur Franck MENONVILLE

YVELINES

78 – LA CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DU MIEL

Quelques mots sur la Confrérie des Chevaliers du miel :

Jacky BOISSEAU qui est Président de l'Association Plaisir Village et animateur du rucher-école de Plaisir depuis plus de 30 ans, avait en tête depuis une bonne dizaine d'années, cette idée de création de Confrérie. C'est ainsi qu'en juin 2017, un petit groupe d'amis irréductibles, ont décidé de se lancer avec lui dans cette aventure. Il a fallu un an et demi pour concrétiser ce projet (création des statuts, du règlement intérieur, du serment, du diplôme, du costume, de la bannière, de la médaille...).



La Confrérie a été officiellement créée le 24 mars 2019 lors du Quatrième Chapitre de la Confrérie Gastronomique de la Poule et du Pâté de Houdan. Suite à cela, Linda PIWOWARCZYK, intronisée "Grand Maître", a pu elle-même adouber sa consœur et ses confrères le 17 juin 2019, lors de la cérémonie qui s'est déroulée dans la carrière des Capucins à Paris.

La Confrérie des Chevaliers du Miel 78 a pour buts et missions :

- de défendre l'abeille noire et son environnement,
- de promouvoir les miels d'Ile de France et les produits de la ruche
- de développer l'action sociale, culturelle et philosophique autour du thème de l'apiculture,
- et d'aller à la rencontre d'autres confréries et d'autres terroirs et ainsi avoir des liens d'amitiés, de convivialités et de partage avec tous ceux qui ont des aspirations identiques.

Pour ce faire, nous participons à quelques événements en Ile-de-France : Fête de l'environnement et de la nature à Coignières, Fête du Miel du Château de Plaisir, Salon de l'Agriculture... Et nous nous joignons à quelques cérémonies de confréries régionales, telles que la Confrérie de la Grappe Yerroise ou la Confrérie du Sucre d'Orge des Religieuses de Moret-sur-Loing.

81 – SYNDICAT APICOLE DU TARN

PORTRAIT : Pascal RANICA, un apiculteur inventif !

Le hasard de l'acquisition d'un terrain de loisir, un peu à l'écart de la civilisation, m'a permis, il y a 14 ans, de faire la connaissance de notre voisin, Pascal RANICA. Sa personnalité originale, son itinéraire d'autodidacte disponible aux rencontres, prêt aux découvertes, ouvert aux expériences, ses compétences en apiculture doublées d'une forme de sagesse en ont rapidement fait notre ami.

Encore adolescent, dans les années 70, alors qu'il aidait un ami à récolter le miel, il reçoit le "baptême" avec une cinglante attaque d'abeilles mécontentes. Loin de le décourager, cela a excité son intérêt pour les avettes !

La lecture de *"La conduite du rucher"* d'Édouard BERTRAND, cet immense apiculteur suisse du XIX^e siècle, a suscité une vocation qui déterminera sa vie. En effet, croisant et approfondissant les données de CAREY sur *"L'éducation des abeilles"*, de LAYENS *"L'élevage des abeilles par les procédés modernes"* et le *"Petit cours d'apiculture"* de DADANT, le professeur d'apiculture de Lausanne, Édouard BERTRAND, par son ouvrage de vulgarisation, a donné un essor fantastique à l'apiculture. Cette lecture a véritablement fécondé la vocation de notre ami.

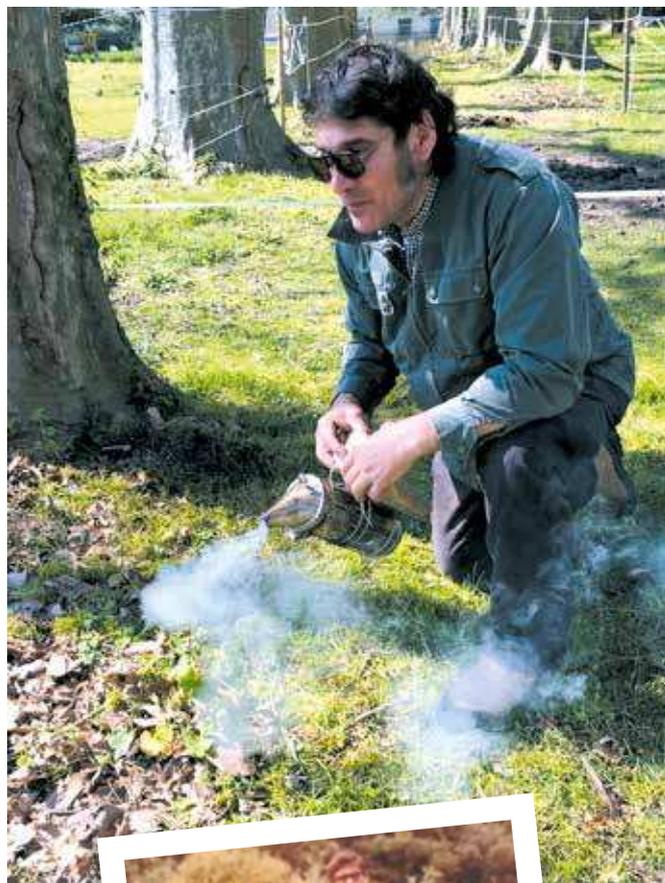
À peine libéré du service militaire, en 1979, Pascal décide de créer son propre rucher. Habile manuellement, il confectionne 40 ruchettes Dadant et capture des essaims sauvages. Dès la première saison, il en attrape 12.

Déterminé et sportif, il n'hésite pas à gagner des endroits peu accessibles. Avec sa moto Honda 125, dotée d'une boule d'attelage, il tracte une remorque tout terrain.



Honda 125

Il utilise un attire-essaim et constate que de vieux cadres achetés à un apiculteur de la région, Camille PARADEAU, sont particulièrement attractifs.



Pascal Ranica et Camille Paradeau

Cet apiculteur professionnel, qui a travaillé avec Frère ADAM, est l'auteur d'un ouvrage paru en 1955 mais déjà d'une grande actualité : *"La sélection et l'élevage des reines"*. La rencontre des deux hommes est décisive: Monsieur Paradeau a reconnu un disciple dans le jeune autodidacte réceptif, dynamique et en symbiose avec la nature. De son côté, Pascal évoque souvent avec respect et admiration Monsieur PARADEAU, son *"Maître en Apiculture"*, comme il aime à le nommer. Il cite notamment une de ses phrases favorites dont la justesse donne à réfléchir en ces temps de manipulation génétique où l'homme se croit le maître de la création : "le biotype , dans son biotope !".

Ces dernières années, l'effondrement des populations d'abeilles, la déperdition d'un certain nombre de ruchers, pour les causes multifactorielles que nous connaissons, et l'intuition que la disparition des abeilles entraîne une catastrophe humanitaire ont tellement alerté le monde apicole que la recherche des apiculteurs se porte sur la reconstitution du cheptel.

Ainsi, l'idée est venue à Pascal Ranica de mettre un cadre peuplé dans une ruchette vitrée et d'attendre tout en observant l'activité déployée par les abeilles : le développement des cellules royales, la naissance des reines, leur ponte après fécondation...

Au moment de déplacer le cadre pondu pour l'introduire dans un nouveau support, une difficulté s'est présentée à Pascal. Le cadre ne pouvait pas être retiré verticalement. En effet, les abeilles "gonflent" leurs cellules de ponte au cours des 2 à 3 semaines de construction, et le cadre ne peut plus être extirpé sans dommage pour le couvain.

Que faire ?

Pourquoi ne pas créer une structure de type ruchette, mais à un seul cadre, avec un côté amovible pour pouvoir retirer le cadre horizontalement, une fois qu'il est bien pondu et riche en couvain ?



Ruchette monocadre RANICA recto /verso

L'objectif de cette ruchette d'élevage à un seul cadre, dotée de chaque côté d'une paroi vitrée, est de pouvoir suivre l'évolution du couvain pour permettre à l'apiculteur d'intervenir au bon moment, en douceur, et d'introduire ce cadre, au bout de 3 à 4 semaines, dans une ruchette d'attente à 5 ou 6 cadres.

Peu à peu, Pascal a perfectionné son idée initiale. Il a prévu, sur le dessus, un nourrisseur pour du glucose, du candi, ou même de l'eau, d'une capacité de 300 grammes, évitant ainsi aux abeilles de se noyer.

La structure imaginée, "mini-ruchette d'élevage", pèse environ 8 kilos. Elle peut être isolée des deux côtés ainsi que sur le couvre-nourrisseur. Bien entendu, elle est en bois !



Le nourrisseur

Dans sa lancée et pour reconstituer son propre cheptel qui a subi une perte dramatique de 50% en 2018-2019, Pascal RANICA a construit lui-même et équipé une quarantaine de ces ruchettes d'élevage. Il en a mis à la disposition du SAT RUCHER-ÉCOLE de Réalmont (Tarn), dont il est adhérent depuis ses débuts en apiculture, sous la houlette de Roland MARTINAND.



Face avant et arrière ruchette RANICA

Le président du SAT, Jean-Yves DELANDHUY, ses confrères et consœurs, les stagiaires, ont bien apprécié cet outil créé par Pascal RANICA pour faire face à la déperdition du cheptel. D'ores et déjà, son invention s'avère fonctionnelle et donne de premiers résultats encourageants.

Cette méthode permet une manipulation beaucoup plus facile, grâce à la lisibilité qu'a l'apiculteur de l'évolution de la colonie sur un seul cadre. Elle évite les explorations multiples, permet aux débutants de visiter le nucleus sans gêner les abeilles et, ce qui est le but, elle générera de nouvelles colonies...

Pour plus amples informations, on peut contacter Pascal RANICA, par l'intermédiaire du SAT Rucher-école de Réalmont (Tarn).

Site web : <http://rucherecole81.wifeo.com>

Elisabeth de CABARRUS ●

Au moment où nous publions notre revue de mai, les conditions de sortie du confinement ne sont pas encore connues.

Nous vous invitons donc à **contacter directement les structures départementales concernant les futurs événements** (stages, cours de rucher-école...) qui sont annoncés dans notre journal.

ON A MENÉ

L'ENQUÊTE

PAGES 23

TOUS LES PAPIERS
SE RECYCLENT.

JOURNAUX, MAGAZINES, PAPIERS MÊME AVEC
AGRAFES, ENVELOPPES MÊME SANS FENÊTRE,
CAHIERS MÊME AVEC SPIRALES...

TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT.

EN LES DÉPOSANT DANS LE BAC DE TRI,
VOUS LEUR OFFREZ UNE NOUVELLE VIE.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE
SUR TRIERCESTDONNER.FR

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits



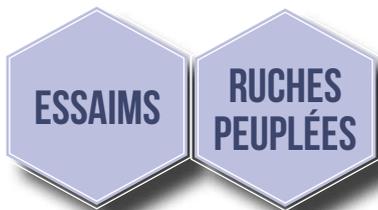
Vous souhaitez faire paraître 1 ou plusieurs petite(s) annonce(s) ?

Merci de nous retourner notre bon d'insertion, accompagné de votre règlement, avant le 10 du mois pour une parution le mois suivant à :

L'Abeille de France
5 rue de Copenhague
75008 PARIS.

TARIFS 2020 TVA 20 % comprise		ABONNÉ	NON ABONNÉ
Forfait 4 lignes 27 caractères par ligne		25,00 €	31,00 €
Forfait 4 lignes concernant exclusivement la vente de Produits de la ruche Miel, gelée royale, pollen et propolis, et les offres et demandes d'emplois et de stages.		Gratuit	31,00 €
Ligne supplémentaire		6,00 €	6,00 €
Supplément tramage par annonce		3,00 €	3,00 €

OFFERT ! En complément de la parution de votre annonce dans "L'Abeille de France", bénéficiez d'une parution **GRATUITE** de votre annonce sur notre site internet www.labeilledefrance.com - sauf avis contraire de votre part.
"L'Abeille de France" n'engage en aucun cas sa responsabilité concernant le contenu des annonces.



13 – Thierry AZZOLIN **ESSAIMS** 5 cadres Dadant, abeilles douces et populeuses Mielys

Tél. 06 87 43 17 19

E-mail : mielys@orange.fr

17 – **REINES FÉCONDEES** de notre propre élevage sur l'île d'Oléron dans un environnement saturé avec nos mâles. Expédition 25 mini. Cellules avec protections.

Pour les cellules livraison possible sous certaines conditions.

Essaims hivernés sur 3 et 5 cadres Dadant à prendre sur place.

Dispo Avril à aout. Aide "France Agrimer"

Web : <https://morandeaupiciculture.com>

E-mail : roger.morandeaupiciculture@orange.fr

Tél : 06 07 60 16 96

31 – **REINES VIERGES, CELLULES ROYALES ET SPERME.** Stage d'Insémination. Aucun traitement contre Varroa depuis 21 ans. (Je paie 1 cent pour chaque varroa trouvé dans mes ruches....et vous?).

LE RUCHER D'OC

49 rue Jonas, 31200 Toulouse.

E-mail : jkefussbees@wanadoo.fr

Tél. 05 61 57 87 15

36 – Vends **ESSAIMS** sur 5 et 6 cadres Dadant disponibles dès avril avec **REINES** hivernées.

Tél. 06 86 55 65 07 et 06 71 07 05 99

38 – **REINES** fécondées F1 testées, miel, douceur, hygiénique.

Web : www.matthieu-calonne.fr

E-mail : mat.cal38@gmail.com

Tél : 06 38 02 44 12

47 – Vends **REINES NOIRES.** Issue d'une sélection de parentaux respectant les critères de production, de douceur et une résistance au varroa. Prix à partir de 12€. Quantité limitée, faites vos réservations dès maintenant via le site

Web : <http://www.apismille.com>

E-mail : contact@apismille.com

63 – **REINES, ESSAIMS NUS OU SUR CADRES – CARNIOLIENNES**

en direct de leur réserve naturelle, très douces et prolifiques. Faible consommation hivernale, idéales climats rudes, montagnes, miellées précoces et miellats. Reines dispo. chaque semaine de mi-mai à fin août – Essaims hivernés dispo. Fin avril à début mai. **Enlèvements à CLERMONT-FD, CHAMBERY, LYON, SAINT-ETIENNE, DIJON ET MULHOUSE. LA CARNIOLE, ZAC du Gros Chêne, Chignat F63910 Vertaizon.**

Tél : 04 73 62 95 91

Fax : 04 73 62 96 55

E-mail : lacarniole@gmail.com

67 – À réserver **REINES F1** fécondées Buckfast ou Carnica, sélection allemande exceptionnelle. Tél : 06 28 16 66 52

71 – **L'ABEILLE DE BOURGOGNE** vend **ESSAIMS** sur 5 cadres de Mars à Octobre – produits sur l'exploitation. **Coordonnées : 06 31 56 95 92**

E-mail : labeillebfc@gmail.com

À 15 minutes de Chalon-sur-Saône.

77 – Vend 50 **RUCHES** Dadant 10C : 200€ la ruche. Vend **MIEL** Luzerne en fût 300kg. **Mr Gaillard**. Tél. 06 82 18 05 13

85 – Vends **RUCHES** Dadant 10C peuplées avec hausses, nourrisseur, couvre-cadres, bon état : 150€.
Tél. 09 88 66 77 78

89 – **ESSAIMS** hivernés ou nus, 105 euros par quantité. **250 RUCHES** DB isolées par trois PIHPgm très bon état peuplées ou vides. Tél. 07 80 30 59 23 + recherche Stagiaire ou saisonnier Auxerre

PRODUITS DE LA RUCHE

08 – Vends **MIEL** toutes fleurs été en seaux 20kg. Tél. 03 24 54 46 96

08 – Vds **MIEL** TF printemps, colza, TF été, luzerne, tilleul de Picardie. Propolis. **ESSAIMS** sur cadres. Tél. 06 35 32 09 68

38 – Vends **MIELS** de France récolte 2019 en fût 300kg ou en seau 40 kg Fleurs, Tilleul, Acacia, Sapin, Lavande, Châtaignier, Montagne, Tournesol, Colza, Bruyère, Garrigue. Tél. 04 74 79 73 19
MAISON VERGNON
"La Viallière" 38780 Pont-Evêque
E-mail : contact@maisonvergnon.fr

51 – Vends **MIEL** de fleurs, récolte 2019 en seau de 40 kg et à 5€ le kg.
Tél. 06 15 93 02 44

MATÉRIEL

32 – Vends **RUCHES ET RUCHETTES** d'occasion Dadant et Langstroth et corps Langstroth sans cadres + hausses Dadant bâties. Tél : 05 62 09 74 33

44 – **ATLANTIQUE APICULTURE**, magasin matériel apicole, vend ruches, cadres, cire, sirop, pots verre et plastique, extracteur, maturateur, miels et produits dérivés de la ruche, 44640 CHEIX-EN-RETZ.
Tél : 09.52.37.03.98
Web : www.atlantique-apiculture.com

57 – **APILOIRRAINE MAGASIN MATÉRIELS APICOLES**
57490 L'HOPITAL. Tél. 03 55 15 30 00
E-mail : www.apilorraine.fr
(vente en ligne)

59 – **LAPI** – Magasin de matériel d'apiculture et trésors de la ruche depuis 1993. Infos et produits sur : www.lapi.fr

FORMATION

02 – **FORMATION APICULTURE NATURE ECOLOGIQUE**, débutant 3 jours, perfectionnement 3 jours.
Tél. 06 82 05 32 96
Web : www.happyzabeille.fr

EXPLOITATION

85 – Cause départ à la retraite **EXPLOITATION APICOLE** centre ouest sur 2,5 ha

Bâtiment 700 m² comprenant

- Une boutique de 70 m² : vente miel et produits de la ruche, produits locaux et matériel apicole
- Une salle de réunion 100 m²
- Salle d'extraction
- Salle de mise en pot / labo transformation
- Salle de stockage
- Une menuiserie /atelier
- Un grand auvent pour stocker les hausses
- Un bureau
- Une cuisine
- Deux wc
- Un rucher de fécondation derrière la maison

18 ruchers à 1/2 heure au plus de l'exploitation dont 2 propriétés de l'exploitant

- 600 ruches peuplées
- 1500 hausses
- 2 élévateurs
- 1 valet de ferme
- 1 camion plateau rallongé
- 1 remorque

Stock miel, matériel, produits locaux
Actuellement 2 salariés dont une apprentie

Une maison d'habitation plain-pied, 2 chambres, avec une véranda 2 studios
Convient à deux couples en GAEC
Possibilité d'accompagnement sur une année.

E-mail : contact@labeledefrance.fr
Indiquez en objet : domiciliation N° 1001

AUTEUR	TITRE	POIDS	PRIX (TTC)
Pratique de l'apiculture			
ADAM FRÈRE	Ma méthode d'apiculture	285 g	14,20 €
ADAM FRÈRE	À la recherche des meilleures races d'abeilles	350 g	17,00 €
ALLIER	La ruche et les abeilles à hauteur d'enfant	400 g	15,80 €
DANY	Récolte moderne du pollen	220 g	19,50 €
FERT	Les fiches pratiques de l'apiculteur	700 g	19,95 €
FERT	L'élevage des reines	500 g	24,95 €
FERT	Élever des abeilles en ruche horizontale	320 g	14,95 €
GIORGI	La ruche tronc	550 g	22,00 €
GPGR	Le guide technique du producteur de gelée royale	280 g	28,00 €
GUERRIAT	Être performant en apiculture	1090 g	42,50 €
GUSTIN	L'apiculture en bande dessinée	910 g	18,95 €
HEAF	Une ruche respectueuse des abeilles : la ruche Warré	630 g	24,50 €
ITSAP	Guide des bonnes pratiques apicoles	1700 g	39,00 €
JEAN-PROST & LECONTE	Apiculture	1390 g	79,00 €
JOS & DUPREZ	L'apiculture naturelle pour les débutants	480 g	16,90 €
POHL	L'élevage des abeilles - Devenir facilement apiculteur	350 g	16,00 €
RIONDET	Élever ses reines	450 g	19,90 €
RIONDET	Le rucher durable - Guide pratique de l'apiculteur d'aujourd'hui	890 g	29,90 €
RIONDET	Installer un premier rucher	570 g	19,90 €
RIONDET	L'apiculture mois par mois	540 g	19,90 €
STORCH	Au trou de vol	135 g	10,25 €
NICOLLET	Comment débiter en apiculture	660 g	29,00 €
SCHWARTZ	Méthode écologique d'élevage de reines	180 g	9,00 €
SCHWARTZ	Méthode écologique de lutte anti-varroa	180 g	8,50 €
SCHWARTZ	L'apiculture sans essaimage	260 g	19,00 €
SCHWARTZ	La ruche Warré pour ou contre	530 g	23,00 €

Biologie, maladies et prédateurs de l'abeille			
ALBOUY	Étonnants envahisseurs	250 g	16,00 €
BOUCHER	Maladie des abeilles	700 g	55,00 €
COLLECTIF	Mémento de l'apiculteur - Un guide sanitaire et réglementaire	695 g	20,00 €
DARROUZET	Le frelon asiatique - Un redoutable prédateur	570 g	24,00 €
QUENDOLO	Les abeilles - Biologie et comportement	1100 g	55,00 €
SAUVAGER	Hérédité chez l'abeille et les colonies d'abeilles	370 g	25,00 €
TAUTZ	L'étonnante abeille	610 g	46,00 €

Pollinisation et Guide des plantes mellifères			
ALBOUY	Pollinisation - Le génie de la nature	580 g	22,00 €
BARBIER	La pollinisation	910 g	9,00 €
DARRICAU	Planter des arbres pour les abeilles - L'apiforestier de demain	620 g	19,00 €
FCPN	La nature au verger	210 g	8,00 €
LUGERBAUER	Un jardin pour les abeilles	300 g	14,00 €
PIQUEE	Les plantes emflifères mois par mois	570 g	19,90 €
PIQUEE	Cultiver des plantes mellifères en ville et au jardin	630 g	19,90 €
PRITSCH & DRONNEAU	Reconnaître facilement 220 plantes mellifères	700 g	24,90 €
PIQUEE	Guides des plantes herbacées mellifères	500 g	24,00 €
RENAULT	Le petit guide des plantes mellifères	220 g	7,95 €
SCHWARZER	Un jardin pour les abeilles	430 g	14,90 €
SILBERFELD & REEB	Guide des plantes mellifères	480 g	29,90 €

AUTEUR	TITRE	POIDS	PRIX (TTC)
Compléter ses connaissances sur les abeilles et la biodiversité			
ALBOUY	Abeilles mellifères à l'état sauvage - Une histoire naturelle	950 g	25,00 €
BELLMANN	Abeilles, bourdons, guêpes et fourmis d'Europe	750 g	32,50 €
DECOURTYE	Les abeilles des ouvrières agricoles à protéger	760 g	45,00 €
LA HULOTTE	Spécial mouches à miel	115 g	9,00 €
FEDON	Le rôle de l'homme dans l'évolution de la biodiversité	370 g	20,00 €
FERT	Abeilles, gardiennes de notre avenir	280 g	10,00 €
REGERT	Abeilles une histoire intime avec l'humanité	650 g	24,90 €
TOURNERET	Le génie des abeilles	2500 g	45,00 €
TOURNERET	Les routes du miel	3000 g	45,00 €

Apithérapie			
BECKER	Apithérapie pour tous	450 g	22,00 €
BRUNEAU	Les richesses de la ruche	620 g	16,95 €
CARDINAULT	Soignez-vous avec les produits au miel	300 g	13,90 €
DARRIGOL	Apithérapie	870 g	29,00 €
DOMEREGO	Le pollen au secours des antibiotiques	220 g	8,00 €
DOMEREGO	Les remèdes de la ruche	440 g	14,90 €
DONADIEU	La propolis	140 g	10,00 €
NICOLAY & LEFIEF-DELCOURT	Le grand livre de l'apithérapie	350 g	18,00 €

Produits de la ruche et Cuisine			
ANHERT	Cire d'abeille	550 g	19,90 €
BARAKAT-NUQ	Ma bonne cuisine au miel	450 g	14,95 €
CHANAUD	Les miels : Variétés	630 g	20,30 €
GONNET & VACHE	Analyse sensorielle des miels	160 g	18,00 €
REGARD	Hydromels et dérivés	270 g	19,00 €

Romans, DVD, Posters et Relieur de l'Abeille de France			
LUNDE	Une histoire des abeilles	530 g	22,50 €
MOULIN & PELLISSIER	Le Berger des abeilles (DVD)	100 g	22,00 €
VALEIX	Échec à la reine	350 g	10,00 €
VALEIX	Confession d'un pot de miel	380 g	10,00 €
VALEIX	La fumée du diable	400 g	10,00 €
VALEIX	Abeilles, crimes et champagne	400 g	10,00 €
VALEIX	Dix petits frelons	400 g	10,00 €
SNA	Relieur de l'Abeille de France	380 g	20,00 €
LEGA	Lot de 5 posters : L'abeille butineuse - Les cadres et la cire - De l'œuf à l'abeille - Le pollen et le miel - Les travaux de l'abeille mellifère	1000 g	67,00 €
TOURNERET	Lot de 5 posters : L'Apiculture - Les castes - La colonie - La pollinisation - La reine	1000 g	82,00 €

ABONNEMENT & ASSURANCES



À envoyer à : **L' ABEILLE DE FRANCE - 5, RUE DE COPENHAGUE - 75008 PARIS** - contact@labeilledefrance.fr

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Mail : Tel :

Merci d'indiquer
 au dos de votre chèque
 le nombre de ruches à assurer,
 le type d'assurance
 et votre nouvelle adresse
 si celle-ci a changé cette année.

ABONNEMENT EN LIGNE : www.labeilledefrance.com

Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) **SANS ASSURANCE** **34,50 € TTC franco**



Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) **AVEC L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (RC) - DE 10 RUCHES** .. **34,50 € TTC franco**
ASSURANCE DES 10 PREMIÈRES RUCHES OFFERTE. J'ai ruches (si évolution, nous contacter).

+ REDEVANCE ECO-EMBALLAGES (payante dès la première ruche), soit 0,04 € x ruches €
 (pour ceux qui commercialisent et désirent souscrire au contrat)
TOTAL €

Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) **AVEC L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (RC) + DE 10 RUCHES** .. **34,50 € TTC franco**
 (l'assurance des 10 premières ruches est offerte).

J'ai ruches (si évolution, nous contacter). Nombre de ruches supérieur à 10 = x 0,17 € €
 + REDEVANCE ECO-EMBALLAGES (payante dès la première ruche), soit 0,04 € x ruches €
 (pour ceux qui commercialisent et désirent souscrire au contrat)
TOTAL €



Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) **AVEC L'ASSURANCE RC + INCENDIE TEMPÊTE (IT)** **34,50 € TTC franco**
 (payante dès la première ruche). J'ai ruches x 0,85 € = €

+ REDEVANCE ECO-EMBALLAGES, soit 0,04 € x ruches €
 (pour ceux qui commercialisent et désirent souscrire au contrat)
TOTAL €



Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) **AVEC L'ASSURANCE RC + IT + MULTIRISQUES (MR)** **34,50 € TTC franco**
 (VOL ET DÉTÉRIORATION) sauf maladie, empoisonnement et intoxication (payante dès la première ruche). J'ai ruches x 1,50 € = €

+ REDEVANCE ECO-EMBALLAGES, soit 0,04 € x ruches €
 (pour ceux qui commercialisent et désirent souscrire au contrat)
TOTAL €

Pour n'être plus seul et isolé, l'adhésion au Syndicat National d'Apiculture est ouverte non seulement aux syndicats, associations apicoles ou défendant la nature et la biodiversité, mais aussi aux apiculteurs isolés dans des départements où il n'y aurait pas encore d'associations en lien avec le SNA. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter le SNA au 01 45 22 48 42 ou par mail contact@snapiculture.fr

DEMANDE D'ADHESION EN MULTIRISQUES (à nous retourner impérativement)

La valeur nominale d'une ruche et son contenu a été estimée à **100 €** sauf pour l'assurance mortalité autre que celle par maladie qui est exclue où le plafond est fixé à **46 €** pour la colonie.

Une franchise de 10% par sinistre sera déduite du total des indemnités versées au titre de l'article 15 avec un minimum de 100 € par sinistre (vol et détérioration des ruches).

Nombre de ruches assurées : (il s'agit de toutes vos ruches).

Certifiées sincères et exactes les déclarations portées sur la présente.

Date

Signature

(précédée de la mention «lu et approuvé»)

NOTA Pour toute déclaration de sinistre, vous devez joindre **obligatoirement** la copie de la déclaration de vos ruchers, copie de l'année en cours.

RAPPEL AUX NOUVEAUX APICULTEURS : Toute installation de ruches doit être déclarée par voie électronique sur le site du ministère de l'Agriculture : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr ou bien par écrit en adressant le CERFA 13995*04 complété à la DGAL - Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard 75732 Paris Cedex 15.

Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) **DES DOM-TOM-POM** **44 € TTC franco**
Assurances À COCHER : idem France métropolitaine (voir tarifs ci-dessus)

N° IBAN : FR38 3000 2004 3800 0000 7191 U50, identifiant international banque Code BIC : CRLY FR PP



Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) **DE L'ÉTRANGER** **44 € TTC franco**

N° IBAN : FR38 3000 2004 3800 0000 7191 U50, identifiant international banque Code BIC : CRLY FR PP

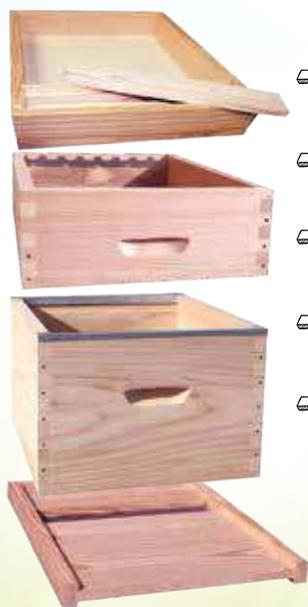


NATURALIGHT

La Ruche Cryptomeria par Naturapi

Déjà 10 ans que nos Ruches Naturalight ont été adoptées par les apiculteurs professionnels et amateurs !

10 ANS de légèreté !



- ⇒ **Assemblage à tenons** Haute qualité. **Parois 25mm**
- ⇒ Bois Européen **durable certifié PEFC**
- ⇒ Hausses à crémaillères **8 ou 9 cadres**, ou à **bandes lisses**
- ⇒ **Crémaillères recouvrantes** exclusives sur corps Dadant 10
- ⇒ **Tous les éléments de la ruche sont déclinés** : planchers, nourrisseurs...



48€^{TTC}_{,00}



La Ruche Dadant 10 Naturalight :
Plancher Nicot, Corps, Couver-cadres,
Toit Galva 60/100ème



Tarifs et photos non contractuels



Gamme complète disponible en :
Dadant 6, Dadant 8, Dadant 10, Dadant 12,
Warré, Langstroth, Ruche d'élevage et sur plans !

**Toutes nos références
en boutiques !**





BIJENHOF

IMKERBEDRIJF • ENTREPRISE APICULTEUR



Ouvert du lundi
au vendredi de
8h30-12h - 13h30-18h
Samedi: 9-12h.
Fermé le dimanche
et jours fériés

Portes ouvertes annuelles le 21 juillet !

- **Fabrication de ruches dans notre propre atelier**
 - en sapin rouge à tenons
 - disponible en toutes les dimensions standards.
- **Fabrication Matériel en acier dans notre propre atelier**
 - extracteurs tangentiels, radiaires, réversibles...
 - maturateurs, machines à désoperculer, mélangeurs.
 - fondeuses à cire, chevolets, enfumoirs, ...
- **Fabrication cire d'abeille dans notre propre atelier**
 - cire coulée et laminée
 - gaufrée et en bloque
 - comme le miel Européen
- **Nourissement:**
 - sucre cristallisé, trim-o-bee, apisuc, sirap saint-ambroise, apifonda.
- **Spécialisé dans tout le matériel apicole.**
 - vêtements d'apiculteur
 - accessoires de miellerie
 - lèves-cadres, enfumoirs, pinces, brosse, ...
 - matériel pour récolter le miel
 - ...
- **Essaims d'abeilles**
 - uniquement sur commande
 - uniquement enlevement, pas livraison
- **Tout pour fabriquer vos bougies en cire:**
 - tout le matériel est disponible dans notre magasin.
 - demandez notre catalogue de bougies.
- **Achat et vente de miel Européen**
 - Le miel est à la fois disponible en petit et en grand format (seaux de 20 kg).
 - avec étiquettes Bijenhof ou propre marque.
- **Produits cosmétiques**
 - Notre gamme de produits cosmétiques à base de propolis peut être trouvée dans notre boutique en ligne.

Vos achats en ligne.
Tout aussi facile!
Visitez notre boutique en ligne:
www.Bijenhof.be



Cette société d'apiculture, reconnue au niveau international, offre des produits de qualité supérieure, aux prix les plus avantageux !

Congés annuels: Du samedi 25 juillet au samedi 15 août 2020. Du samedi 19 décembre au samedi 2 janvier 2021. Jours de fermeture exceptionnelle: Samedi 11 avril, samedi 2 mai, vendredi 22 & samedi 23 mai 2020.

FRANCE (Pour autre revendeurs voir sur notre site www.bijenhof.be : onglet " Distributeurs")

LAPI
Rue de cassel 93
59940 Neuf Berquin
Tel: 0033328428308
Email: contact@lapi.fr
www.lapi.fr

APILORRAINE
1 Rue du 19 mars 1962
F-57490 L'Hôpital
Tél: 0355153000
Port: 0644771974
Email : infos@apilorraine.fr

EIRL BERTRAND Nature
Rue de l'épervier 3
67590 Ohlungen
Tel: 0033388726589
Tel: 0033650567211
Email: bertrandnature@orange.fr

LE RUCHER PRÈS DE L'ÉTANG
Api-culture 70
17 ter Rue Marquiset
70800 Fontaine-Les-Luxeuil
Tel: 0033604437139
Email: apiculture70@gmail.com

LUXEMBOURG

JARDINS DE LUXEMBOURG
14 Wantergaass, L-7670 Reuland
Tel: 00352621160639
Fax: 00352879761
E-mail: info@jardins.lu
Website: www.jardins.lu

± 20km de Lille; suivre E17 direction "Gand" (Gent), après la frontière, deuxième sortie E403 direction "Bruges" (Brugge), première sortie "Wevelgem", alors à droite et après le "Metro", première rue à droite.